

Sommaire

INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : ANALYSES.....	8
1. Cadre de l'étude	8
1.1. Quelques rappels sur la ville de Toulouse	8
1.1.1. Une capitale : de fait, administrativement	8
1.1.2. Une capitale revendiquée : autoportrait	8
1.1.3. Une capitale voulue	9
1.2. L'Université Paul Sabatier.....	10
1.3. Le Service commun de la documentation.....	13
1.3.1. Statuts, missions	13
1.3.2. Une période charnière.....	14
1.3.2.1. Préparation du contrat quadriennal 2003-2006	15
1.3.2.2. Nouvel organigramme, nouveaux services ;	15
1.3.2.3. Construction de nouveaux bâtiments	15
1.4. Enoncé de la problématique.....	16
1.4.1. Patrimoine allées Jules Guesde, annexe à Purpan.....	16
1.4.2. Difficultés rencontrées	19
2. Existant documentaire	19
2.1. Le fonds de culture générale de la section Sciences.....	19
2.2. L'offre documentaire en Santé.....	20
2.3. Etat actuel du fonds spécialisé	21
2.3.1. Utilisation du fonds	22
2.3.2. Contenus.....	22
2.3.3. Accroissement	23
3. Public potentiel	24
3.1. L'enseignement de l'éthique biomédicale à Toulouse	25
3.2. Les instances de réflexions toulousaines	26
3.2.1. Le Comité régional Jean Bernard d'éthique biomédicale.....	26
3.2.2. Les autres comités et instances de réflexion	27
3.2.2.1. Dans les hôpitaux :	27
3.2.2.2. Dans la domaine de la recherche.....	28
3.2.2.3. Dans le domaine associatif et privé	28
3.3. Autres publics – « grand public ? »	29
PARTIE 2 : PROPOSITIONS.....	31
1. Réflexions préalables	31
1.1. Les raisons d'un développement ou qu'est-ce que l'éthique médicale et des sciences du vivant ?.....	31
1.1.1. Enjeux intellectuels	31
1.1.2. Enjeux bibliothéconomiques	33
1.2. Comment développer : une première approche par l'analyse des références extérieures.....	34
1.2.1. Le cas des grandes bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires	35
1.2.1.1. Les bibliothèques universitaires	35
1.2.1.2. Les grandes bibliothèques publiques.....	35

1.2.2.	Le cas des centres de documentation	37
1.2.2.1.	<i>La Bibliothèque du Centre d'éthique médicale de l'Institut catholique de Lille – Université libre de Lille</i>	37
1.2.2.2.	<i>Le Centre de documentation en éthique médicale de l'INSERM (CDEI)</i>	38
1.2.2.3.	<i>L'Espace éthique de l'AP-HP</i>	40
2.	Initiatives envisageables	43
2.1.	Valoriser l'existant	44
2.1.1.	Valoriser = communiquer	44
2.1.2.	Valoriser = rassembler	45
2.2.	Esquisse d'une offre documentaire	46
2.2.1.	Eléments d'une charte documentaire	47
2.2.2.	Contenus, plans de classement	47
2.2.3.	Coûts	50
2.2.4.	Scénario d'un développement	50
2.2.5.	Responsabilité de l'offre	51
2.2.6.	Méthodes de travail	51
2.2.7.	Lieu	52
	CONCLUSION	54
	BIBLIOGRAPHIE	56
	TABLE DES ANNEXES	60

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude, particulièrement à Mme **Sylvie Peyrat**, Responsable du pôle sciences et société à la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie pour l'accueil attentif qu'elle nous a réservé dans son service et l'encadrement de ce travail, et Mme **Tù-Tâm Nguyen**, Responsable du pôle vivant et environnement à la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie pour nous avoir aidé à entrer en contact avec les différentes personnalités de l'éthique médicale et ressources documentaires parisiennes.

Notre reconnaissance va à Mme **Marie-Noëlle Laroux**, ENSSIB, pour son soutien tout au long de ce travail, ainsi qu'à Mme **Marinette Gilardi**, bibliothécaire de l'université UNI-Mail de Genève , Mme **Dominique Seguin** du SCD Lyon 1 - section Santé, et notamment Mme **Geneviève Regheere**, responsable de la bibliothèque du Centre d'éthique médicale à Lille, pour leurs réponses bienveillantes à nos sollicitations.

Il convient, en outre, de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour nous recevoir :

A Paris :

Le Dr. **Grégoire Moutel** et le Pr. **Christian Hervé**, du Laboratoire d'éthique médicale de la Faculté de médecine de Necker-Enfants malades (Université Paris V), Mme **Bénédicte de Boischevalier**,

responsable de la bibliothèque du Comité consultatif national d'éthique, Mme **Paulette Ferlender**, responsable du centre de documentation de l'Espace éthique de l'AP-HP, Mme **Patricia Bellec**, médiathécaire, et Mme **Marie-Pierre Tallec**, Responsable du pôle sciences exactes à la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie, Mmes **Dominique Wibault** et **Anne Boyer**, acquéreurs au Département sciences et techniques, Bibliothèque nationale de France ;

A Toulouse :

Le Pr. **Jean-Pierre Marc-Vergnes**, Mme **Nathalie Bel**, Bibliothèque du laboratoire d'épidémiologie, Observatoire de la santé, et tout naturellement Mme **Marie-Germaine Jullien**, chef de la section Santé ainsi que tout le personnel de ce service.

Introduction

Nommé au Service commun de la documentation de l'Université Paul Sabatier (Toulouse III), nous fûmes d'abord affecté à la section Santé. Prenant connaissance de ce service, de ses sites, de ses projets et de ses collections, un élément fit écho tant à des réflexions personnelles qu'à la perspective du projet professionnel personnel : le fonds d'éthique médicale.

Son existence est à la fois le fruit et le signe des multiples questions qui se posent tant à la section Santé pour toujours mieux servir ses usagers (ceux de la Faculté de médecine de Toulouse – Purpan, notamment) que par elle à l'Université Paul Sabatier sur le devenir du site historique de cette dernière.

Nous avons initialement perçu ce rapport comme la possibilité de prendre part à ces vastes et complexes débats et d'y apporter, dans la mesure de nos moyens, une contribution susceptible des développements nécessaires dans l'éventualité d'une prise de poste dans ce sens.

Dans ce qui ne pouvait être qu'une aide à la décision, nous traiterons donc, du point de vue de la documentation, une question qui la dépasse, et sur laquelle nous nous interrogerons sans en faire cependant l'objet central de notre mémoire. Et parce que les « sciences du vivant » ne relèvent pas que de la seule médecine, partant de la section Santé, nous avons souhaité conserver le cadre le plus large possible à notre étude : celui du Service commun de la documentation.

Cet exposé s'articule en deux temps : celui des analyses, et celui des propositions. Dans la première grande partie, nous traiterons du cadre de l'étude (la ville de Toulouse, l'Université Paul Sabatier, le Service commun de la documentation) dans lequel s'inscrit notre problématique, de l'existant documentaire à travers l'examen successif du fonds de culture générale de la section Sciences, des collections de la section Santé et l'état actuel du fonds spécialisé, et enfin nous tenterons de dresser un bilan des besoins en observant l'activité liée à l'éthique médicale et des sciences du vivant.

Dans la seconde partie, nous livrerons quelques réflexions préalables concernant l'objet et la matière de l'éthique médicale et des sciences du vivant et rapporterons

l'analyse de références extérieures, avant de présenter quelques initiatives envisageables au Service commun de la documentation.

Partie 1 : ANALYSES

1. Cadre de l'étude

1.1. Quelques rappels sur la ville de Toulouse

1.1.1. Une capitale : de fait, administrativement

Toulouse est la capitale de la plus grande région française, Midi-Pyrénées, qui regroupe les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Capitale régionale qui prend une part croissante à l'échelle du grand Sud-ouest et du pays, elle n'en est pas moins une « métropole d'équilibre » solitaire, isolée, et qui, par l'absence alentour de villes capables d'entrer en synergie avec un centre administratif, économique, industriel et d'enseignement supérieur incontesté dans l'étendue de sa vaste région, la déséquilibre.

1.1.2. Une capitale revendiquée : autoportrait

Dans leurs outils de communication, les autorités de la ville de Toulouse, cédant à la tentation du classement en font la « 4^{ème} ville de France après Paris, Marseille, Lyon et devant... Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux ». Elles la déclarent également « n°1 en Europe des activités aéronautiques, n°2 mondial ; n°1 en Europe des activités spatiales ; n°1 en France pour les systèmes électroniques embarqués ». Elles signalent enfin que ses « 100 000 étudiants » en font la « 2^{ème} ville universitaire de France », tandis que « 10500 personnes travaillent dans plus

de 400 unités de recherche »¹. Si l'Orchestre national du Capitole (entres autres exemple, sur le plan culturel - tel la présence de la Cinémathèque française) dont l'activité participe également à ce rayonnement affirmé est curieusement absent de cet autoportrait, figurent en revanche, les données de sa situation géographique lesquelles, sans être mises en avant dans la présentation, constituent cependant l'une des clés fondamentales de ce qui éclaire le visage de l'interlocuteur à l'évocation de la ville rose : « Toulouse est à 150 km de la mer Méditerranée, 250 km de l'océan Atlantique, 110 km des stations de ski pyrénéennes » et bénéficie de « 2027 heures d'ensoleillement par an en moyenne ». La pluviométrie est même précisée : « 650 mm/an »...

1.1.3. Une capitale voulue

Si Toulouse se caractérise, au plan socioprofessionnel par « la présence importante d'activités de recherche et développement et donc des emplois associés (ingénieurs, chercheurs, cadres techniques en particulier), [son] système d'enseignement supérieur et de recherche, comportant à la fois de nombreuses formations d'ingénieurs et un important potentiel de recherche en sciences de l'ingénieur ; [et] enfin, [par] l'existence de relations locales particulièrement importantes entre les organismes publics de recherche ou d'enseignement et les entreprises »², l'action de l'Etat n'y semble pas étrangère. En effet, par exemple, de nombreuses grandes écoles nationales liées à l'aéronautique y furent installées dans les années soixante. Citons, pour mémoire l' Ecole nationale supérieure d'ingénieurs des constructions aéronautiques (ENSICA), et la non moins prestigieuse Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (« Sup'aéro »), toutes deux sous tutelle du Ministère de la défense et implantées à Toulouse respectivement en 1961 et 1968.

¹ <http://www.mairie-toulouse.fr/VivreAToulouse/Enchiffres.htm>, page consultée le 26/07/02

² *L'emploi dans les villes scientifiques : empreintes et incidences socio-professionnelles à Grenoble et à Toulouse : rapport de recherche pour le Plan urbain et le Conseil régional Midi-Pyrénées, Programme Ville et emploi, juin 1997*

D'autres secteurs marquent la capitale de Midi-Pyrénées : les biotechnologies, la chimie, l'informatique et l'électronique, et la météorologie. La plupart entretiennent entre eux des relations complexes et intriquées, où public et privé, recherche, industrie et enseignement, se mêlent, et parfois en des organismes fédérateurs telles les Innopole, Genopole, Agrobiopole et Météopole, sortes de « villes thématiques ».

1.2. L'Université Paul Sabatier

Fondée au XIII^{ème} siècle, l'université de Toulouse est l'une des plus anciennes d'Europe.

Créée en tant qu'université selon les termes de la loi Faure en 1969, « Toulouse III » prit alors le nom de l'un de ses anciens professeurs, prix Nobel de chimie en 1912 pour ses travaux sur l'hydrogénation catalytique, Paul Sabatier. C'est aujourd'hui, selon les mots de son président, le professeur Raymond Bastide³, « l'une des plus grandes universités françaises, avec 3500 personnels et plus de 28000 étudiants ». Quelques indicateurs chiffrés nous aident à en saisir l'importance :

L'Université Paul Sabatier en chiffres⁴
2000 enseignants et enseignants - chercheurs
600 chercheurs relevant d'organismes nationaux et de recherche
1300 personnels ITAOS ⁵ et de bibliothèque
Un campus de 124 hectares
384 000 m ² de locaux dont 147 000 m ² pour la recherche
108 laboratoires de recherche

Dans le paysage universitaire toulousain, l'Université Paul Sabatier prend en charge l'enseignement et la recherche dans les domaines des sciences, de la médecine, de la technologie et du sport, aux côtés de l'Université Toulouse 1 Sciences sociales pour le droit, l'économie, la politique et l'administration et l'Université de Toulouse Le Mirail (« Toulouse 2 ») pour les lettres, langues, sciences humaines et sociales, arts, audiovisuel, communication, documentation.

³ ancien doyen de la Faculté des sciences pharmaceutiques

⁴ *Guide des études 2000*

⁵ ITAOS = ingénieurs, techniciens, administratifs et ouvriers de service

C'est donc, ainsi qu'il est défini à l'article L. 711-1 du Code de l'éducation (Partie législative) pour les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, un « établissement pluridisciplinaire » - comme l'indique lui-même le président Bastide, en précisant que celui-ci « fédère un groupe « Sciences » et un groupe « Santé », 2 IUT et un observatoire »⁶.

Comme toutes ses homologues, l'Université Paul Sabatier s'organise en deux grands groupes de services : les services communs (parmi lesquels le Service commun de la documentation) et les composantes ; et sa vie est régie par trois conseils : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique et le Conseil des études et de la vie universitaires. Le tableau suivant récapitule les composantes propres à l'Université Paul Sabatier.

UFR Physique chimie automatique
UFR Mathématiques informatique gestion
UFR Sciences de la vie et de la Terre
UFR Langues vivantes
Faculté de médecine Toulouse-Purpan
Faculté de médecine Toulouse-Rangueil
Faculté des sciences pharmaceutiques
Faculté de chirurgie dentaire
UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Campus de Rodez : Centre universitaire
Département inter-UFR d'ingénierie
Département inter-UFR de DEUG
DEUG – Campus d'Albi
Département du sport de haut niveau
Institut universitaire de technologie de Toulouse (IUT A) (sites de Ponsan, Rangueil (Toulouse), Auch et Castres)
Institut universitaire de technologie de Tarbes
Observatoire Midi-Pyrénées

Les étudiants s'y répartissent de la manière suivante :

Répartition des effectifs étudiants (1999-2000)⁷					
Corps des Sciences		Corps de Santé		Pôle technologique	
DEUG Sciences	5852	Médecine Rangueil	2441	IUT	5075
UFR MIG	1596	Médecine Purpan	2121	IUP	1142
UFR SVT	2132	Pharmacie	1250		
UFR PCA	2758	Odontologie	425		
		STAPS	2514		
Sous total	12338	Sous total	8751	Sous total	6217

L'Université Paul Sabatier prend place dans une ville que nous avons décrit plus haut comme « scientifique » et est partie prenante d'un tissu complexe et dans lequel se mêlent industrie, enseignement et recherche. Elle entretient un « réseau

⁶ Guide de l'étudiant 2002/2003

de collaborations scientifiques et économiques [à la fois] dans le cadre de regroupements scientifiques et interdisciplinaires, sous forme de groupements d'intérêt scientifique (GIS) [ou] de groupements de recherche (GDR), [et] au sein de structures créées en partenariat avec les entreprises et les collectivités territoriales : groupement d'intérêt public (GIP), groupement d'intérêt économique (GIE), Laboratoire commun régional, Société d'économie mixte locale (SEML), Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) »⁸. Nous pouvons y voir l'application quasi exhaustive de l'article L. 123-5 du Code de l'éducation (Partie législative) sur la mission du service public de l'enseignement supérieur⁹.

A côté de ses multiples liens avec l'industrie et la recherche, l'Université Paul Sabatier prend aussi sa place dans la ville de Toulouse par ses relations étroites avec l'hôpital – le Centre hospitalier universitaire.

En effet, l'article L. 713-4 du Code de l'éducation (Partie législative) précise que « les unités de formation et de recherche de médecine, de pharmacie et d'odontologie ou, à défaut, les départements qui assurent ces formations concluent, conjointement avec les centres hospitaliers régionaux (...) les conventions qui ont pour objet de déterminer la structure et les modalités de fonctionnement du centre hospitalier et universitaire ».

C'est une participation parfois oubliée, alors qu'elle concerne l'ensemble de la population et ce de façon stratégique et à l'échelle régionale.

L'Université Paul Sabatier présente donc à l'observateur un visage très complexe, une intrication de nombreuses entités de recherche, aux collaborations multiples et mouvantes, citées plus souvent par leurs sigle ou numéro que par leur nom

⁷ *Guide des études 2000*

⁸ *Guide des études 2000*

⁹ « il participe à la politique de développement scientifique et technologique, reconnue comme priorité nationale, en liaison avec les grands organismes nationaux de recherche (...), il concourt à la politique d'aménagement du territoire par l'implantation et le développement dans les régions d'équipe de haut niveau scientifique (...), il améliore le potentiel scientifique de la nation en encourageant les travaux des jeunes chercheurs et de nouvelles équipes en même temps que ceux des formations confirmées, en favorisant les rapprochements entre équipes relevant de disciplines complémentaires ou d'établissements différents, en développant diverses formes d'association avec les grands organismes publics de recherche, en menant une politique de coopération et de progrès avec la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de la production » (Art. L. 123-5).

développé (qui n'en indiquerait pas pour autant davantage le contenu au non scientifique...).

1.3. Le Service commun de la documentation

1.3.1. Statuts, missions

Les statuts du Service commun de la documentation ont été adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 12 décembre 1994. Ses missions sont définies à l'article 1 de ces statuts :

« Article 1 :

(...)

Le Service commun de la documentation assure les missions d'orientation, d'étude, de recherche et d'enseignement bibliographique et documentaire ; plus précisément il a pour fonction :

- ❖ De mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement, de coordonner les moyens correspondants et d'évaluer les services offerts aux usagers ;
- ❖ D'acquérir les moyens nécessaires au fonctionnement de la documentation de l'établissement ; de gérer et de communiquer les documents de toute sorte qui appartiennent à l'établissement ou qui sont à sa disposition ;
- ❖ De participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces documents, à la production de l'information scientifique et technique, à sa diffusion ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement ;
- ❖ De favoriser, par l'action documentaire et l'adaptation des services, toute initiative tant dans le domaine de la formation initiale et continue que dans celui de la recherche ;
- ❖ De coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;

- ❖ De former des utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique ».

Le Service commun de la documentation (SCD) est formé par l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de l'université qui y participent selon trois modalités : l'intégration, l'association, et le partenariat. Les bibliothèques intégrées bénéficient des moyens et personnels affectés par l'administration centrale ; les bibliothèques associées reçoivent leurs crédits du SCD et participent au réseau commun de catalogage, mais leur personnel n'est pas géré par le SCD (le plus souvent, il dépend des UFR) ; enfin, les bibliothèques partenaires demeurent indépendantes sur les deux points mais entretiennent des relations avec le SCD du fait de différentes raisons, notamment leur qualité documentaire.

Les bibliothèques intégrées sont au nombre de deux :

- la bibliothèque universitaire, section Santé (sur deux sites : 65, chemin du Vallon, 31400 Toulouse et 37, allées Jules Guesde, 31073 Toulouse cédex) ;
- la bibliothèque universitaire, section Sciences (118, route de Narbonne 31062 Toulouse cédex 04).

Parmi les 33 bibliothèques associées, le Centre commun de ressources documentaire de l'IUT de Toulouse est « candidat à l'intégration ».

D'une façon générale, l'université présente un émiettement de la documentation : pas moins de 70 points documentaires ont été recensés.

Le budget du SCD est de l'ordre de 1,83 millions d'euros ; il comprend 60 personnes (40 en Sciences, 20 en Santé). Les heures d'ouverture varient de 57h hebdomadaires en Sciences à 55h et 55h30 en Santé.

1.3.2. Une période charnière

Le SCD s'inscrit dans le mouvement général des bibliothèques universitaires et notamment scientifiques quant au développement de la documentation électronique : pour faire face aux implications économiques de ce dernier,

l'Université Paul Sabatier est entrée dans le consortium COUPERIN en 1999-2000 ; ce développement a, en outre, sur le plan des organisations technique et fonctionnelle des conséquences importantes.

1.3.2.1. Préparation du contrat quadriennal 2003-2006

Un document préparatoire indique quatre axes de développement : extension de la section Sciences, réaménagement de la section Santé, développer une bibliothèque électronique tous niveaux incluant la production endogène de l'université, aller vers « moins de bibliothèques, plus de services » et étendre la formation à tous les cycles.

1.3.2.2. Nouvel organigramme, nouveaux services ;

Les deux sections (Sciences et Santé) ont été restructurées autour de deux pôles - ressources documentaires d'une part, et services au lecteur d'autre part, tandis qu'étaient rendus effectifs des services communs aux deux sections : service central de catalogage, service informatique, service de la formation des usagers.

1.3.2.3. Construction de nouveaux bâtiments

Une extension est prévue de la section Sciences. De nouveaux bâtiments vont donc voir le jour ; ils sortiront de terre en 2004 ou 2006.

Parallèlement à ces constructions, une reprise du bâtiment de la bibliothèque de Santé site de Rangueil est prévue. Il s'agit d'insonoriser le hall d'accueil et agrandir les espaces en offrant notamment une nouvelle salle de recherche bibliographique et de consultation des ressources électroniques. Par ailleurs, la bibliothèque a beaucoup souffert de l'explosion de l'usine AZF et des travaux devront être entrepris.

Il existe à Toulouse un SICD, Service interuniversitaire de coopération documentaire, lequel détient pour l'heure la gestion du catalogue informatisé et le traitement des fonds anciens.

1.4. Énoncé de la problématique

Comme nous l'avons indiqué en introduction de ce mémoire, nous avons proposé au directeur du SCD et au Chef de la section Santé de nous intéresser, dans le cadre du projet professionnel personnel, à l'offre documentaire en éthique médicale et des sciences du vivant au Service commun de la documentation de l'Université Paul Sabatier, sous la forme d'un dossier d'aide à la décision – l'attribution de notre poste n'étant pas alors définitive. Comme le soulignait le directeur du SCD, « un tel fonds a[vait] commencé d'être constitué » et pouvait « l'être davantage encore, pour accompagner les projets de développement universitaires et péri-universitaires sur le site (projet « Santé dans la ville »).

Il convient peut-être de revenir sur ces « projets de développement » en tant qu'ils sont l'origine et le contexte de notre problématique. Nous évoquerons donc tour à tour la question des allées Jules Guesde et celle de la desserte de Purpan, toutes deux interdépendantes, avant de faire part des difficultés rencontrées pour cette étude.

1.4.1. Patrimoine allées Jules Guesde, annexe à Purpan

1.4.1.1 Allées Jules Guesde

Il existe, sur les allées Jules Guesde, proche du centre de Toulouse, « un vaste ensemble architectural que constituent les anciens bâtiments des facultés des sciences, de médecine, et de pharmacie, le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin des plantes ». Ces bâtiments furent peu à peu délaissés quand, au début des années 1970, le cœur de la toute jeune université partit battre sur le nouveau campus de Rangueil, au sud-est de la ville.

Demeure aujourd'hui ce témoignage du XIX^{ème} siècle, dont les façades sont classées. Trop exigus pour les flux et l'activité actuels de l'université, ces locaux un peu austères abritent encore, toutefois, quelques unités de recherche, des bureaux (ceux de la Faculté de médecine de Toulouse-Purpan, entre autres) et l'ancienne bibliothèque, laquelle sans avoir de valeur esthétique singulière, constitue un objet remarquable d'histoire des bibliothèques. Incendiée, elle fut

reconstruite au début du XXème siècle, et ses collections anciennes reconstituées par des dons.

Rythmée par ses deux niveaux de coursives aux rambardes de fer, éclairées par d'immenses baies et toute de bois, la salle de lecture de la bibliothèque des allées Jules Guesde « offre [un] cadre à la fois solennel et chaleureux »¹⁰ à des étudiants qui en ont fait, pour ses heures d'ouverture, sa situation en ville et peut-être aussi son ancienneté une salle de travail. Elle est, par ailleurs, le cadre d'une série de conférences mensuelles sur la médecine, *Les rendez-vous médicaux*.

A l'arrière, les magasins sont une friche et demeurent, reliefs du déménagement qui en eût arraché les livres comme des chairs, les squelettes des anciennes structures. D'immenses volumes éveillent chez le visiteur tout à la fois des interrogations, des projections et des rêves sur les possibles laissés par ce vide.

Si on lui rappelle alors que ces bâtiments sont « soit des biens propres, soit des locaux mis à disposition [par la Ville de Toulouse] par bail emphytéotique, sous condition de maintien d'une activité scientifique », et s'il se souvient du classement des façades, il mesure d'emblée la complexité inhérente à tout projet pour le site des allées Jules Guesde.

1.4.1.2 Le projet « Science et santé dans la ville »

Pourtant, un foisonnement d'idées s'était fait jour, compilées en un document intitulé « Sciences et santé dans la ville : projet de valorisation des locaux de l'Université Paul Sabatier en centre – ville ».

Toutes les initiatives proposées relèvent de la « mise en culture de la science ». Il était ainsi question de « faire émerger (...) un lieu privilégié de contact avec la communauté scientifique et médicale, et qui favorise une meilleure connaissance des possibilités et des enjeux de la science et de la technique »¹¹.

¹⁰ Hugues Chap, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse-Purpan dans la plaquette de présentation de la série 2001/2002 des « Rendez-vous médicaux »

¹¹ S'ensuit l'énumération du patrimoine scientifique et médical, à travers le rappel des différentes collections (géologie, paléontologie, minéralogie, botanique, livres anciens, instruments) dont peut s'enorgueillir l'Université Paul Sabatier d'une part, et, d'autre part, de son patrimoine immobilier. Nous noterons ensuite les quelques thèmes avancés : « Chimie et société », « Pyrénées », « Santé publique » et « instrumentation scientifique ».

Nées de rencontres informelles d'acteurs de terrain, ces intéressantes propositions – dont on ne sait quel écho elles eurent auprès des instances dirigeantes de l'Université, semblent demeurer dans l'expectative. La bibliothèque a cependant gardé présent à l'esprit le problème de la requalification du site patrimonial allées Jules Guesde. Une note du directeur du SCD fait le point sur des propositions recentrées sur le seul volet bibliothèque de la question des « Allées ». Le projet n'est pas perdu de vue, mais limité à la question documentaire : « le premier pas de l'opération d'ensemble ». La bibliothèque devra : être une « bibliothèque de soutien au 2^{ème} cycle de la faculté de Purpan » ; un pôle documentaire Science santé éthique ; et offrir des services modernes.

On le voit, le projet « Sciences et santé dans la ville », expression d'une inquiétude sur le devenir du site historique de l'université scientifique et médicale Paul Sabatier, demeure présent à l'esprit des bibliothécaires qui tentent d'apporter leur contribution à une question complexe, tout en assurant la mission primordiale du SCD à savoir servir en documentation la population universitaire.

1.4.1.3 Une annexe sur le site de l'hôpital Purpan ?

Des cours de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de médecine de la Faculté de Toulouse-Purpan ont lieu sur le site du CHU Purpan. Les étudiants de cette faculté ne disposant pas de bibliothèques (même s'il existe une « bibliothèque d'internat ») *in situ*, la question se pose de la desserte de ce public éloigné des ressources documentaires concentrées pour l'heure sur le campus de Rangueil (cf. Annexe 1). L'interrogation sur une éventuelle nouvelle annexe, que celle-ci soit une création de bâtiments neufs ou la transformation de locaux existants est récurrente au sein du SCD, mais, à notre connaissance, rien n'est décidé à ce sujet.

Du point de vue de la documentation, les deux questions Jules Guesde et Purpan sont très liées, car on ne peut multiplier les sites au risque de se trouver limité par les moyens financiers et humains d'une part, et qu'il convient, d'autre part, de

servir au mieux les réels besoins. En outre, les deux sites concernent la Faculté de médecine de Toulouse-Purpan.

1.4.2. Difficultés rencontrées

Le « milieu » de l'éthique médicale – nous le verrons par la suite – est constitué de personnes fortement engagées, partant très occupées. Elles se sont néanmoins montrées très intéressées par ce qui nous amenait à les solliciter. Si elles ont, en général, bien compris que l'entretien était mené à visée pédagogique, elles débordèrent souvent de ce cadre – malgré elles – en considérant le projet comme acquis et il ne fut pas toujours aisé de rappeler ce but au risque de les désintéresser, voire de se montrer importun.

Plus délicat fut le fait que localement une action avait déjà été engagée, et que nous risquions d'être perçu comme « un expert de plus ». Le fait de revenir localement sur ce projet a pu faire croire à certains interlocuteurs que les choses prenaient désormais un tour sérieux. L'affectation définitive dans une autre section a pu parfois rendre délicat notre positionnement.

Outre ces aspects de positionnement, la conduite même des entretiens a montré qu'il était parfois difficile, malgré une préparation de ne pas constater un décalage entre les informations attendues et celles réellement obtenues.

2. Existant documentaire

2.1. Le fonds de culture générale de la section Sciences

Le fonds de culture générale de la section Sciences offre un choix de 6500 à 8000 ouvrages et revues généralistes. La décision de sa constitution est ancienne (début des années 60), et est issue d'une volonté ministérielle d'introduire ou de réintroduire les « humanités » dans les études scientifiques. Initialement littéraire, l'offre s'est considérablement développée pour inclure aujourd'hui des

documentaires et des essais, de l'histoire et de la philosophie des sciences, mais aussi des romans policiers, fantastiques et de science-fiction, ainsi qu'une importante collection de bande dessinées. On y trouve également de la géographie et de l'histoire. Enfin, il contient un fonds « administratif » destiné à aider à la rédaction de curriculum vitae, demandes de stage, rapport, mémoires, thèses...

Il intéresse notre étude dans le sens où celle-ci a pour cadre le Service commun de la documentation, d'une part, et, d'autre part, parce que cette offre dite de « culture générale » contient, notamment dans sa partie sur l'histoire et la philosophie des sciences un rayon de bioéthique et, plus largement, des ouvrages susceptibles d'entrer dans une offre documentaire plus développée en éthique médicale et des sciences du vivant. La génétique, par exemple, est plutôt bien représentée.

Le fonds de culture générale, à lui seul, représente près de la moitié des emprunts de la section Science. Une analyse de la répartition de ces prêts montre un déséquilibre entre les domaines. Les bandes dessinées et les romans policiers, fantastiques et de science-fiction ont des taux de rotation très élevés et nettement au dessus des autres domaines.

Présenté en salle 2 de la bibliothèque de sciences dans un espace dédié et identifié, sur le mode du libre accès, sur un mobilier récemment changé, alimenté régulièrement par une bibliothécaire chargée des acquisitions de ce secteur, le fonds de culture générale de la section Sciences y est devenu l'un des plus attractifs. Il représente deux catégories sur quatre pour les prêts. On peut emprunter 2 livres de culture générale et 2 périodiques de culture générale pour une durée de 14 jours, en plus des livres de sciences, et des documents des magasins (ces derniers étant empruntables un moins).

2.2. L'offre documentaire en Santé

L'offre documentaire de la section Santé est orienté vers la desserte de quatre enseignements relativement distincts : la médecine, la pharmacie, l'odontologie et le sport.

Nous l'avons évoqué plus haut, cette offre s'effectue sur deux sites : à Ranguel, à la Bibliothèque universitaire section Santé, située entre l'hôpital et la faculté de médecine, et près du centre ville, au 37, allées Jules Guesde. En libre accès, 20 000 volumes et 900 titres de périodiques, répartis en deux salles respectives, complètent l'offre électronique : plus de 2000 périodiques en ligne et des CD-ROM d'apprentissage médicaux (par exemple Internat tests).

Les ouvrages en libre accès suivent la classification NLM¹² et donc un découpage intellectuel en deux grands ensembles : les sciences fondamentales (physique, chimie, biologie...) et précliniques (anatomie, physiologie, pharmacologie...), et les sciences cliniques (thérapie, chirurgie, dentisterie...). Les collections des STAPS (sport), accueillies de façon transitoire, suivent une classification propre.

Dans ce corpus essentiellement dédié aux sciences et techniques médicales et pharmaceutiques, on trouve, néanmoins, des ouvrages sur des sujets plus périphériques tels la gestion hospitalière, le droit médical ou l'éthique dont le volume n'excède pas 200 ou 300.

Une politique d'exemplaires a été menée récemment à l'intention des étudiants du 1^{er} cycle.

Le budget consacré à la documentation par la section Santé est de l'ordre de 274400 euros pour les périodiques et de 35000 euros pour les ouvrages.

A côté de ces grands domaines, l'offre documentaire de la section Santé propose deux fonds spécialisés, localisés allées Jules Guesde. Il s'agit d'un fonds sur l'histoire de la médecine, composé d'un peu plus de 500 ouvrages disposés en libre accès dans l'ancienne salle des catalogues et du fonds éthique/médecine et société, d'environ 250 ouvrages.

2.3. Etat actuel du fonds spécialisé

L'analyse que nous proposons ici repose sur des données arrêtées au mois d'avril 2002.

Le fonds est constitué de 246 ouvrages, disposés en libre accès dans la salle de lecture de la bibliothèque des allées Jules Guesde, et présentés selon la

¹²<http://wwwcf.nlm.nih.gov/class/>

classification NLM en usage pour les collections de la section Santé. Aucune cote n'est apparente sur le bord des tablettes indiquant le sujet des livres, dont les regroupements semblent davantage faciliter le rangement que suivre un plan de classement. Les encyclopédies et ouvrages généraux n'ont pas de place particulière et sont intégrées dans le « corps » de la collection.

La constitution de ce fonds a commencé en 2000, à la suite de l'obtention en 1999 d'un crédit du CNL « sur le thème « Information du patient, Médecine et Société, éthique biomédicale » dans la perspective d'un projet d'ouverture sur la ville et le « grand public » »¹³.

Sa jeunesse et sa faible volumétrie rendent toute investigation profonde peu significative. Aussi devons-nous avoir cela présent à l'esprit à la lecture des quelques indicateurs suivants, portant sur son utilisation, ses contenus et son accroissement.

2.3.1. Utilisation du fonds

Le tableau suivant fait apparaître une faible utilisation du fonds : près de 80% des ouvrages n'étaient jamais sortis au 4 avril 2002.

Nombre d'emprunts	Nombre d'ouvrages	Proportion
0	194	78,86%
1	35	14,23%
2	13	5,28%
3	3	1,22%
4	1	0,41%
Totaux	246	100%

2.3.2. Contenus

Une analyse du fonds révèle que celui-ci garde les traces des intentions premières et l'esprit du projet « Science et santé dans la ville » décrit plus haut en l'anticipant : l'éthique médicale et la bioéthique sont naturellement proportionnellement bien représentées, avec 35 livres ; viennent ensuite les thématiques de la mort (15), de la naissance (11), de la génétique (12), des drogues

(8), du cerveau (7), des réflexions sur la médecine (6), du droit médical au sens large (6), de la relation patient – médecin (5) et des politiques de santé (5). Les autres sujets couverts par 3 ou 4 ouvrages sont : la cognition, la santé, la médecine africaine, le sida, le stress, les émotions, la dépression, l’anorexie, la schizophrénie, l’art thérapie, les personnes âgées et l’économie de la santé. Tout le reste est un émiettement où l’on croise des sujets aussi divers que le sommeil, la vache folle, ou encore l’anthropologie du corps.

Si l’on note quelques grandes signatures (J. Bernard, J. Testart, A. Kahn, F. Quéré, L.- V. Thomas, J.-F. Mattéi, A. Fagot-Largeault, L. Sève, *et al.*), celles-ci ne sont toutefois présentes qu’en une seule occurrence. Sont absents Levinas, Ricoeur, Foucault, Habermas... La comparaison avec d’autres fonds (Centre d’éthique médical, Cité des sciences, etc.), montre que les thèmes : avortement, mal (souffrance, douleur), normes et valeurs, sens de la vie, suicide, transplantation d’organes, xénogreffes, entre autres, sont peu ou pas du tout représentés, ainsi que : prise de décision, risque, bioéthique d’autres pays, expérimentations humaines, comités d’éthique, différents courants religieux et spirituels.

En fait, l’offre actuelle s’est développée en adéquation avec les différents buts fixés, tels qu’on peut s’en rendre compte sur le site web du SCD, qui présente ainsi le « Fonds spécialisé éthique/médecine et société » :

« La récente constitution de ce fonds résulte d’une double volonté : s’adapter aux thèmes de recherche des laboratoires ou organismes présents sur le site des Allées Jules Guesde (laboratoires d’éthique, santé publique, écologie humaine, pharmacoéconomie... ; comité régional d’éthique) ; et valoriser le patrimoine architectural et documentaire que représente la bibliothèque en l’ouvrant sur un public non universitaire, tirant avantage de sa situation en centre ville, près du Muséum d’histoire naturelle »¹⁴.

2.3.3. Accroissement

¹³ BU Santé – Rapport d’activité 1999

¹⁴http://www.biu-toulouse.fr/ups/scd_collections.htm#e

Des listes d'ouvrages avaient été remises par les différents intéressés : comité régional d'éthique, bibliothèque d'épidémiologie, etc. pour aider aux premières acquisitions.

Le fonds est aujourd'hui alimenté, mais irrégulièrement et en faible quantité, principalement dans le domaines français.

3. Public potentiel

On comprendra aisément qu'il soit difficile de mener une analyse des besoins de façon méthodique et rigoureuse dans le contexte de l'année de formation post-recrutement à l'ENSSIB¹⁵. Ce n'est donc qu'une image approchée que nous donnerons ici, fabriquée à partir de témoignages, d'échanges, et finalement, d'examens empiriques. Toutefois avons-nous pu nous faire aider pour établir l'indispensable cartographie des besoins. Et ce qui suit doit beaucoup au Professeur Jean-Pierre Marc-Vergnes.

Le Pr. Marc-Vergnes est une personne importante pour notre étude : neurologue, instigateur et membre honoraire (en qualité d'ancien président) du Comité régional d'éthique, co-responsable de l'équipe 1 (Bases fondamentales de l'activation cérébrale : microcirculation cérébrale) de l'Unité INSERM U455 (Neuroimagerie fonctionnelle, plasticité cérébrale et Pathologie neurologique), responsable toulousain du Diplôme inter-universitaire d'éthique médicale (en relation avec la Faculté de médecine de Necker), il est donc un observateur privilégié de la vie de l'éthique biomédicale à Toulouse. Intéressé par les questions d'éthique depuis une petite trentaine d'années, il connaît tous les acteurs de la réflexion bioéthique au plan local – mais aussi bon nombre au plan national et international. Il a réfléchi depuis longtemps à l'idée d'une bibliothèque consacrée à l'éthique médicale et souhaite qu'un projet aboutisse dans ce sens. Il nous a fait part de son analyse de la question.

¹⁵ Particulièrement, la question des juristes ne fut pas absente de nos préoccupations sur les publics.

3.1. L'enseignement de l'éthique biomédicale à Toulouse

Dans l'année préparatoire au concours d'entrée (qui constitue la 1^{ère} année du Premier cycle des études médicales – PCEM1), les enseignements sont organisés sous forme de 6 modules dont celui intitulé Sciences humaines et sociales. Si son contenu varie d'une faculté de médecine à l'autre (de l'histoire des idées en physiologie à une introduction à la psychanalyse ou au système de santé en passant par les statistiques), ainsi que l'on peut le constater dans les guides conçus pour aider les futurs étudiants à s'orienter (ou se réorienter)¹⁶, dans toutes les universités ce module est affecté du coefficient le plus fort. A Toulouse, la plaquette de présentation des études de médecine indique que, au cours des deux années PCEM2 – DCEM1 (fin du 1^{er} cycle et début du 2^{ème} cycle des études médicales), « dans la poursuite de la politique d'ouverture vers les Sciences Humaines et Sociales, sont assurés des enseignements portant sur les langues étrangères (en particulier 60 heures obligatoires d'anglais médical et scientifique), l'éthique médicale, la psychologie médicale, etc. »

Au cours des trois années suivantes, consacrées à l'enseignement et à la formation cliniques des futurs praticiens, les étudiants ont l'obligation de valider plusieurs certificats optionnels. Parmi eux est proposé un certificat optionnel d'éthique aux étudiants de médecine légale.

Enfin, dans le troisième cycle, les étudiants peuvent préparer un DEA ou une thèse dans le domaine de l'éthique puis suivre un enseignement complémentaire sanctionné par un diplôme interuniversitaire (DIU) ouvert à la formation initiale et continue. Le DIU d'éthique de la santé est proposé conjointement avec la Faculté de médecine de Necker-Enfants malades (Paris V).

L'enseignement de l'éthique médicale à Toulouse n'offre pas de cursus continu et structuré sur l'ensemble des études médicales tel celui qu'a pu nous présenter le Pr. Hervé à Necker.

¹⁶ par exemple : FITZNER, Pascal, *Première année de médecine : réussir ou rebondir*. – 2^{ème} éd. - Levallois-Perret : Jeunes éditions, 2001 – (Guides)

Selon le Pr. Marc-Vergnes, nous pouvons faire état des données démographiques suivantes :

Diplôme concerné	Durée	Nombre d'étudiants moyen estimé	A Necker, pour comparaison
DIU	2 ans	10 à 15	
DEA	1 an	1 à 2	20
Thèse	4 ans	1	10
Certificat optionnel d'éthique en médecine légale		20	
Maîtrise d'éthique et de droit médical	1 an ?	10 à 15	

Il a estimé à 25, en moyenne, le nombre d'étudiants par an, ce qui se vérifie si l'on pense que le chiffre du DIU est donné par année - d'où 20 à 30 pour ce diplôme. En ajoutant la maîtrise et le certificat (en tout 30 à 45 personnes, donc), on obtient un chiffre global de 50 à 75 personnes, ce qui donne une moyenne d'un peu plus de 60 personnes par an en formation d'éthique dans le cadre universitaire.

Le Professeur a rappelé que l'enseignement de l'éthique est obligatoire dans le cursus des études pharmaceutiques mais qu'il ne pouvait donner aucune indication à ce sujet.

3.2. Les instances de réflexions toulousaines

3.2.1. Le Comité régional Jean Bernard d'éthique biomédicale

Le comité régional d'éthique de Midi-Pyrénées présente la double originalité – qui lui vaut d'être connu au plan national - de s'être créé (comme ceux de Dijon et Rennes), dans le sillage du Comité consultatif national d'éthique, en dehors des structures hospitalières comme cela fut généralement le cas en France, et d'avoir été pionnier dans la réflexion éthique sur les expérimentations animales.

Statutairement, c'est une association déclarée conformément à la loi de 1901 au JO du 18 novembre 1987. On lira en Annexe 2 la reproduction de quelques extraits de ses statuts. On remarquera qu'en son article 2, le Comité régional Jean Bernard d'éthique biomédicale doit « constitu(er) et gér(er) un fonds documentaire

commun », et, à l'article 5, le nombre important de ses membres institutionnels relevant de la sphère universitaire.

Outre ses membres institutionnels, le Comité régional d'éthique compte une soixantaine de membres « ordinaires » et une douzaine de membres honoraires, ce qui représente un effectif global d'environ 80 membres.

Le Pr. Marc-Vergnes souligne le rôle d'ouverture au public que joue et doit jouer le Comité régional d'éthique dans la réflexion éthique locale et rappelle qu'il organise des cycles de conférences et avait récemment un important projet en direction des collèges et lycées.

Le Comité régional Jean Bernard d'éthique biomédicale est installé dans un bureau de la bibliothèque universitaire section Santé, allées Jules Guesde.

3.2.2. Les autres comités et instances de réflexion

3.2.2.1. *Dans les hôpitaux :*

- ✘ Après deux tentatives qui ont échouées, le Comité d'éthique hospitalier a enfin vu le jour. Composé de 80 personnes, il comprend 15 à 20 membres permanents et la participation à ses assemblées plénières est estimée entre 40 et 50 personnes.
- ✘ Des « espaces éthiques »¹⁷ se mettent en place : en cours à l'hôpital des enfants de Purpan, en activité à l'hôpital de Rangueil, en projet à l'hôpital Purpan.
- ✘ Dans les grandes cliniques privées, on note la mise en place de comités d'éthique plus ou moins développés et la désignation ou la reconnaissance d'une personne ressource en éthique.

¹⁷ Cf. Partie II, 1.2.2.3

3.2.2.2. *Dans la domaine de la recherche*

- ✘ Il y a, à Toulouse, 2 Comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), composés chacun de 12 titulaires et de 12 remplaçants, ce qui porte le nombre de leurs membres à 48.
- ✘ S'il existe une recherche en droit médical à l'Université des sciences sociales, inversement, peu de contacts semblent exister entre le monde médical en sa réflexion éthique et celui de la philosophie de l'Université du Mirail.
- ✘ La Genopole de Toulouse, structure scientifique dans laquelle coopèrent l'INRA, le CNRS, l'INSERM, l'Université Paul Sabatier, etc., anime une série de débats et organise des conférences communes avec le Comité régional d'éthique. Le docteur Anne Cambon-Thomsen, membre du Comité consultatif national d'éthique, est la cheville ouvrière de ces réflexions éthiques au sein de la Genopole.

3.2.2.3. *Dans le domaine associatif et privé*

- ✘ Un service municipal original de la Ville de Toulouse fédère les 400 ou 500 associations de santé locales et régionales en une « Communauté municipale de santé ». Certaines d'entre elles s'occupent de bioéthique telles l'association pour le droit de mourir dans la dignité ou celle constituée autour de la question des soins palliatifs.
- ✘ Le Pr. Marc-Vergnes nous a signalé la présence à Toulouse du Dr Montagut, membre du Comité consultatif national d'éthique, médecin-biologiste de la reproduction, directeur de l'IFRAERES (Institut francophone de recherche de d'étude appliquées à la reproduction et à la sexologie) et expert à la Commission européenne DG XII.

3.3. Autres publics – « grand public ? »

Nous évoquons ici la question du « grand public » ou du public non universitaire ou encore moins visiblement concerné, en apparence, par les problématiques de la bioéthique, car nous gardons – à notre tour – à l'esprit l'hypothèse de l'ouverture du site des allées Jules Guesde à ce type d'utilisateurs.

Dans quelle mesure le grand public est un public potentiel ? Il le serait, à notre avis, si ses besoins n'étaient pas satisfaits par les moyens plus classiquement mis à sa disposition par exemple, les ressources des différentes bibliothèques municipales de l'agglomération toulousaine.

Le Pr. Marc-Vergnes soulignait que « le débat intéresse tout le monde, mais que le « grand public » ne devait tromper personne : il s'agit bien d'un public cultivé, éclairé et intéressé par la question », et enfin, « capable d'une démarche de documentation ». Nous adhérons, pour notre part, à cette intuition, mais souhaiterions y apporter une nuance en rappelant qu'à notre connaissance, aucune expérience d'offre documentaire en éthique médicale grand public constituée et identifiée ne nous permet d'y souscrire sans réserve.

D'une façon plus générale, et selon ses observations personnelles, le Professeur est sûr de l'existence d'un réseau de 150 personnes qui, selon les sujets traités, utiliseraient un fonds constitué.

Synthèse

Si l'on comptabilise les différents chiffres donnés dans cette analyse du public potentiel, on obtient un total d'environ 400 à 450 personnes. Ce chiffre nécessite des corrections, encore que celles-ci soient difficiles à réaliser car issues de mouvements contradictoires. D'une part, nous devons tenir compte du fait que bon nombre d'acteurs sont engagés dans plusieurs initiatives (il ne serait pas étonnant que des membres d'associations de santé soient en même temps membres de comités d'éthique, hospitaliers ou autres) ; d'autre part, l'existence de ces foyers n'est-elle pas révélatrice d'un socle plus large (lequel constituerait ce tant

recherché « grand public ») ? Notons, à titre d'exemple, que, selon nos calculs, les effectifs du Centre hospitalier universitaire de Toulouse, personnel non médical et médecins additionnés totalisent 9178 personnes en 2000¹⁸.

On observe donc, sur la place de Toulouse, l'émergence d'un réseau informel de réflexion en éthique médicale et des sciences du vivant, fait de micro structures. Le Pr. Marc-Vergnes pense que Toulouse, bien qu'ayant l'ambition de s'affirmer comme une grande ville européenne, n'a pas le potentiel pour plusieurs centres d'activités et initiatives autonomes sur ce thème. C'est pourquoi il pense qu'il y a nécessité de rentabiliser l'effort documentaire et de mutualiser les ressources de chacun. Selon ses propos, l'ensemble des protagonistes cités plus haut est prêt à cette éventuelle collaboration.

¹⁸ <http://www.chu-toulouse.fr>, site consulté le 04/07/02

Partie 2 : PROPOSITIONS

1. Réflexions préalables

1.1. Les raisons d'un développement ou qu'est-ce que l'éthique médicale et des sciences du vivant ?

1.1.1. Enjeux intellectuels

Terminologie, définition

L'on trouve, pour désigner le contenu de l'offre documentaire en question les expressions suivantes : « bioéthique », « éthique de la biologie et de la médecine », « éthique biomédicale », ou « éthique médicale et des sciences du vivant ». Laquelle fallait-il choisir ? Toutes englobent une même réalité : celle de l'interrogation des pratiques médicales et des pratiques de recherche dans le domaine du vivant. Ce deuxième pôle de la réflexion est indissociable du premier par le biais des applications thérapeutiques de la recherche et que la médecine, au regard de son histoire, est bien devenue, au 20^{ème} siècle une « médecine scientifique ». Le terme de « bioéthique », « apparu en 1970 dans un article du cancérologue américain Van Rensselaer Potter, intitulé « Bioethics, the science of survival » et repris dans son livre de 1971, *Bioethics : bridge to the future* »¹⁹, n'a pas retenu nos suffrages - bien que, passé dans le langage courant, nous l'ayons employé à l'occasion dans ce rapport, car il semble lié à une approche anglo-saxonne sensiblement différente de la nôtre et être aussi moins précis que l'expression « éthique médicale et des sciences du vivant ».

Dans les rapports qu'entretiennent la science et la société, la bioéthique est actuellement le plus visible : pas une semaine sans qu'un article paraisse dans un journal ou une revue généraliste.

Place de la réflexion en éthique médicale et des sciences du vivant

Parce qu'elle est – grâce à la science – devenue efficace, la médecine d'aujourd'hui ne saurait être absente du débat public. Et le politique est bien l'espace d'expression d'une morale. Et la médecine, entrant dans l'espace de la décision publique devient inéluctablement l'objet d'une réflexion morale et citoyenne.

Le contexte social lui aussi change, marqué par la revendication de l'individu comme sujet et artiste de sa propre vie en se montrant, par exemple, acteur de sa santé.

Le médecin, face à cette double évolution sociale et technique éprouve le besoin de nourrir sa réflexion, afin que dans l'exercice de sa profession il demeure dans une humanité et dans des valeurs à la fois communes et siennes. Si l'accroissement de son pouvoir accroît ses responsabilités, celles-ci sont sources de conflits internes pour la « résolution » desquels la déontologie hippocratique ne suffit plus.

D'une façon générale, les débats contemporains intéressent le non soignant et le non spécialiste des sciences du vivant, car ils constituent un enrichissement à la réflexion sur l'Homme et l'humanité. Chaque « nouveau continent de la biologie »²⁰ découvre-t-il pas de nouvelles terres à l'anthropologue ?²¹

Contenus

Pour mener à bien sa réflexion, l'éthique médicale et des sciences du vivant convoque des savoirs issus d'horizons différents. Les informations qu'elle englobe sont de deux ordres : les matériaux et le fruit de la transformation de ces matériaux. Au rang des premiers se comptent les données du savoir scientifique regardant la médecine et la biologie, et le corpus des grandes réflexions sur

¹⁹ in DURAND, Guy, *Introduction générale à la bioéthique*, p.18

²⁰ expression d'A. Kahn, Le Monde du 13 août 2002, sur la découverte du phénomène d'interférence d'ARN

²¹ Cf. le 3^{ème} congrès européen Sciences de l'homme et société, Paris, 19-22 juin 2002, dont le thème était : « Aux limites de l'humain »

l'homme (philosophie...) ; au rang des seconds se rangent les positions tenues et argumentées sur telle ou telle question par des auteurs individuels ou collectifs.

Elle se présente donc sous une forme interdisciplinaire sans toutefois pouvoir être qualifiée de discipline.

1.1.2. Enjeux bibliothéconomiques

L'enjeu bibliothéconomique majeur de la création d'un fonds d'éthique médicale et des sciences du vivant ou de bioéthique réside dans la transposition, dans l'organisation de l'espace, des collections et des services d'une bibliothèque, de son aspect intrinsèquement trans- ou interdisciplinaire. Dans un article sur l'interdisciplinarité en bibliothèque, Bertrand Calenge rappelle que « l'érection d'un thème interdisciplinaire en secteur documentaire classé distinctement suppose que quatre conditions soient remplies :

- une masse critique documentaire suffisante (...)
- la présence d'un public identifié et motivé (...)
- la conviction que ce thème est appelé à connaître une vie assez longue (...)
- et surtout que les critères d'inclusion de documents dans ce thème plutôt que dans un autre (disciplinaire ou interdisciplinaire) soient réellement discriminants. »

Au premier point nous pourrions rappeler que les auteurs soulignent parfois eux-mêmes l'existence d'une littérature importante sur le sujet : si Lucien Sève se plaint d'une véritable « inondation », Guy Durand souligne « l'existence d'un corps abondant, déjà presque impossible à maîtriser dans son entièreté ». Les offres françaises constituées oscillent entre 3500 et 4500 ouvrages, et proposent plus d'une centaine de titres de périodiques morts ou vivants.

Sur le deuxième point, selon les indications du Pr. Marc-Vergnes, ce sont entre quatre et cinq cents personnes qui seraient concernées par cette offre. Le quorum est-il atteint ? Ce chiffre est tout cas supérieur à celui avancé dans certains centres de documentation.

Sur la pérennité du thème, il faut rappeler que les auteurs majeurs et à la tête d'entre eux le Pr. Jean Bernard, souhaitaient la disparition relativement rapide du

Comité consultatif national d'éthique, considéré comme transitoire, dans un processus d'appropriation générale de la bioéthique. Vingt ans après, le comité est toujours là et a rendu 72 avis ; Claude Allègre, alors ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche avait souhaité voir les grands organismes de recherche se doter de comités d'éthique (le COMETS au CNRS, et d'autres à l'INRA, à l'INSERM...). Le mouvement toulousain décrit plus haut montre la naissance de foyers de réflexion, peut-être dans le sens d'une « démocratisation » du débat souhaitée par Jean Bernard. Si l'on peut assurer de l'existence d'un corpus et présumer de la pérennité du thème, il convient d'être prudent et d'envisager que s'il est aujourd'hui très « à la mode », d'autres questions peuvent venir sur le devant de la scène comme l'environnement ou le climat. La fonction de « jardin d'acclimatation » proposée par Nadine Fresco²² aurait alors fait son œuvre ?

Sur la nécessité de critères discriminants, il ne fait pas de doute que dans le corpus actuel des collections médicales, un ouvrage de bioéthique n'aura pas de mal à se distinguer. C'est avec le fonds de culture générale de la section Sciences que des questions de frontières pourraient se poser.

1.2. Comment développer : une première approche par l'analyse des références extérieures

Afin de nous aider à mieux envisager nos propositions, nous avons mené une série d'entretiens avec des personnalités de l'éthique, effectué des visites dans des centres de documentation évalués comme des références pour notre étude, et été reçu une semaine à la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie pour un moment privilégié d'échanges, d'observation et de relecture des éléments recueillis à la lueur des expériences professionnelles acquises par ses médiathécaires. Ainsi avons-nous pu visiter les centres de documentation de l'Espace éthique de l'AP-HP et celui du Comité consultatif national d'éthique, rencontrer le Pr. Hervé et le Dr. Moutel du Laboratoire d'éthique médicale de Necker, nous informer auprès d'acquéreurs de la Bibliothèque nationale de France, de responsables d'acquisition

²² citée par les Cahiers français, n° 294, p. 71

de la BIUM et de la BU de santé de Lyon 1 et enfin de la documentaliste du Centre d'éthique médicale de Lille. Il en ressort les observations suivantes.

1.2.1. Le cas des grandes bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires

1.2.1.1. *Les bibliothèques universitaires*

Des recherches rapides dans les catalogues en ligne de la plupart des bibliothèques universitaires de médecine, aux sujets « bioéthique » et « éthique médicale », font apparaître une moyenne de 200 à 300 références, en cumulant les réponses. Aucune ne mentionne – à l'exception de Toulouse 3 – l'existence de fonds spécifique, d'autres bénéficièrent comme elle d'une aide du CNL pour la constitution d'un fonds spécifique (par exemple Lyon 1, Sciences humaines et médecine, d'un montant de 10 000 francs). Les livres sont généralement dispersés ou regroupés sous des cotes discontinues. L'éthique médicale n'y est pas traitée comme un secteur d'acquisition en propre, mais comme un thème périphérique alimenté le plus souvent irrégulièrement.

Très peu mentionnent ce thème dans des signets de ressources électroniques, exception faite de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM), dont le travail dans ce domaine a porté sur la confection du remarquable dossier qu'elle y consacre sur son site web²³.

1.2.1.2. *Les grandes bibliothèques publiques*

A la Bibliothèque nationale de France, les acquéreurs en médecine du Département sciences et technique nous ont communiqué qu'il n'existait que peu d'ouvrages sur les rayons (moins d'une centaine) et que rien n'avait été formalisé dans ce sens dans la politique documentaire. Pourtant, on imagine aisément que, de par sa vocation encyclopédique, la bibliothèque possède, en ses documents en libre accès,

²³ <http://www.bium.univ-paris5.fr/dos04/dosbas.htm>, pages consultées le 22/03/02

l'équivalent (à l'exception d'un certain nombre de références étrangères près) des centres décrits plus loin.

Autre géante parisienne, la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie propose une offre documentaire multimédia répartie en 4 pôles²⁴ : Vivant et environnement, Sciences exactes et industries, Sciences et société (comprenant la Médiathèque d'histoire des sciences et un fonds scientifique ancien) et Enfance, et propose trois services distincts : le Carrefour numérique, la Cité des métiers, et la Cité de la santé (ces deux derniers reposant sur le concept de plate-forme multipartenariale). Contrairement aux autres bibliothèques parisiennes comparables par le volume de leurs collections en libre accès que sont la BPI et la BnF, la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie est une bibliothèque de prêt. On ne saurait faire le tour en quelques lignes d'un gisement documentaire aussi riche et, à la découverte, captivant que celui-ci, aussi n'en retenons-nous ici que les aspects intéressant notre étude.

On trouvera en Annexe 3, pour la compréhension de ce qui suit, les rubriques principales du plan de classement élaboré en interne.

Les ouvrages relevant d'un éventuel fonds d'éthique médicale et des sciences du vivant peuvent là aussi se trouver sous plusieurs cotes, voire plusieurs pôles, ainsi que âges de la vie, biologie, médecine et santé pour le pôle Vivant et environnement, et histoire des sciences de la vie et de la médecine et sociologie des sciences pour le pôle Sciences et société.

Les documents concernant la bioéthique se trouvent essentiellement sous les cotes S06 – Ethique médicale et philosophie (137 titres), B06 – Philosophie – Bioéthiques (17 titres), B3 06 – Génétique : éthique, philosophie, eugénisme (28 titres) et RC2 62 – Science et éthique (172 titres) pour un total de 354 titres.

Ainsi, même dans un important centre documentaire consacré entièrement à la science sous tous ses aspects, trouve-t-on dispersion et parfois redondance des titres.

1.2.2. Le cas des centres de documentation

1.2.2.1. *La Bibliothèque du Centre d'éthique médicale de l'Institut catholique de Lille – Université libre de Lille*

Bien que n'ayant pas pu nous rendre à Lille, nous disposons, à la suite d'échanges téléphoniques et postaux avec Mme Geneviève Regheere, responsable de la bibliothèque d'un intéressant ensemble de données sur ce centre de documentation, considéré par certaines documentalistes comme le plus important en France.

Le Centre d'éthique médicale de Lille poursuit ses activités selon trois axes : la formation, la recherche et la documentation. Il est animé par 7 enseignants-chercheurs pluridisciplinaires - tous ayant une formation de théologie et/ou de philosophie d'une part, et une formation de soignant et/ou de scientifique d'autre part.

La bibliothèque, qui existe depuis 1989 et a été informatisée à partir de 1991, est gérée par une personne à 80% et une personne présente une demi journée par semaine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Le public est estimé entre 300 et 400 personnes par an. Ce sont dans un premier temps, des soignants en formation continue qui ont un mémoire à faire (soins palliatifs, éthique de la santé), dans un deuxième temps des étudiants des IFSI²⁵ et écoles de sages-femmes catholiques ou d'Etat, des étudiants en médecine, dans un troisième temps des particuliers dans leur diversité. Enfin, la bibliothèque est également fréquentée par des étudiants en droit des universités libre et d'Etat.

Les 15 000 documents référencés dans la base de données (Logiciel Alexandria) présentent la ventilation par types de documents suivante²⁶ :

Type de doc.	Nombre	Type de doc.	Nombre	Type de doc.	Nombre
Article de revue	7513	Conseil de l'Europe	125	Document CEM	385

²⁴ suivant une intégration verticale aux services de la Cité des sciences et de l'industrie

²⁵ Institut de formation aux soins infirmiers

²⁶ recherche multi-critères, 11/07/02

Bibliographie	89	Critique de livre	42	Ouvrage	3632
Cassette audio	26	Dico, annuaire	75	Rapport	572
Cassette vidéo	35	Divers	802	Revue	964
Congrès, colloque	514	Doc. CIB UNESCO	20	Thèse, cours	149

La classification des documents a été inspirée de celle du National reference center for bioethics literature (bibliothèque du Kennedy institute of ethics, Washington, DC) remaniée (voir cette classification d'origine en Annexe 4). Environ ¼ des documents sont en langues étrangères. Le fonds est très complet sur la France et l'Europe (Allemagne, Italie, Belgique) et sur ce qui est incontournable aux Etats-Unis.

La responsable note que le fonds s'accroît de façon de plus en plus importante par des téléchargements d'internet, notamment la littérature grise laquelle se diffusait autrefois dans et par les congrès.

Les documentalistes ne proposent pas de produits documentaires, à l'exception des recherches sur profil.

Un travail de veille important est effectué.

1.2.2.2. *Le Centre de documentation en éthique médicale de l'INSERM (CDEI)*

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, créé en 1983 par un décret du Président de la République, instance indépendante et strictement consultative, a pour mission de « donner des avis sur les problèmes éthiques soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé et de publier des recommandations sur ces sujets ». 72 avis ont été rendus à ce jour.

Comme le prévoyait le décret, un centre de documentation fut mis en place la même année, dans le but d'accompagner les travaux du Comité, et notamment, ceux de sa Section technique, chargée des travaux préparatoires. Ce centre se trouve 71, rue Saint Dominique, dans le 7^{ème} arrondissement de Paris. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, de préférence sur rendez-vous.

L'équipe se compose d'une documentaliste, d'une bibliothécaire, d'une personne employée selon les termes d'un contrat emploi solidarité et d'un chercheur à 1/3 temps, chargé des revues de presse.

Le public, outre les membres du Comité (au nombre de 42), est formé en premier lieu d'étudiants en thèse de droit, et, dans une moindre mesure d'étudiants en philosophie, tous envoyés par des professeurs « convaincus ». Quelques journalistes, professeurs de droit et médecins fréquentent également la bibliothèque. Mme de Boischevalier estime le niveau de ce public à « au moins bac +4 ».

Le fonds est riche d'environ 4500 à 5000 ouvrages, rapports et thèses, une centaine de périodiques et une importante littérature grise. Les documents ne sont pas rangés selon un plan de classement, mais disposés par ordre d'arrivée dans la bibliothèque. Leur cote est donc leur numéro d'inventaire.

Il n'existe pas de catalogue unique sur papier, mais une vingtaine de catalogues thématiques, ces thèmes étant les grands champs sémantiques du *Thésaurus d'éthique des sciences de la vie et de la santé* de l'INSERM. Ces catalogues constituent des tirages sur papier de la base de données. Ils nous permettent de nous faire une idée approximative et rapide de la répartition des thèmes en observant le nombre de leurs pages.

Thèmes	Nbr de pages	Proportion en %
Personne humaine – Droits de l'être humain)	17	2,38
Approche de l'éthique	82	11,5
Philosophies	32	4,48
Droit – Législation	42	5,88
Recherche – Méthodologie	56	7,85
Science – Technologie	45	6,3
Reproduction – Sexualité	91	12,75
Génétique et ses applications	63	8,82
Corps humain – Etapes de la vie	21	2,94
Exercice de la médecine	16	2,24
Organisation de la santé	58	8,12
Relation entre professionnels de la santé et patients	16	2,24
Etude des maladies	48	6,72
Transplantation – Transfusion	27	3,8
Neurosciences – Santé mentale	17	2,38
Réanimation – Fin de vie	34	4,76
Dimension sociale – Population	18	2,51
Dimension politique	5	0,7
Dimension économique	14	1,96
Information – Communication – Enseignement	12	1,68
Totaux	714	100

Les acquisitions tiennent compte du travail du Comité (par exemple, performance, excellence et santé ; toxicomanie...), de l'actualité (émergence d'un sujet) ; et sont effectuées à partir d'un travail de veille éditoriale, du dépouillement des revues, des conseils donnés par le réseau des relations tissées dans le « milieu » de l'éthique ou les personnes auditionnées de passage, etc.

Le centre fournit un important travail documentaire :

- des dossiers documentaires (qui reprennent les principaux textes législatifs français et étrangers, les principaux avis des comités, français et étrangers, auxquels s'ajoutent quelques articles) ;
- indexation des avis du Comité sur le site de celui-ci ;
- revue de presse en éthique hebdomadaire consultable en ligne ;
- rédaction du *Bulletin bibliographique – ETHINSERM*, bimestriel mentionnant les documents reçus à la bibliothèque ;
- rédaction des pages bibliographiques des *Cahiers du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé* ;
- mise à jour du *Thésaurus d'éthique des sciences de la vie et de la santé*.

Beaucoup de documents sont imprimés à partir d'internet pour fixer dans le temps une information mouvante (les différentes moutures d'une loi, par exemple, révélatrices d'une évolution).

1.2.2.3. *L'Espace éthique de l'AP-HP*²⁷

Créé en 1995 et dirigé par le philosophe Emmanuel Hirsch, « l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris est une structure institutionnelle dont la vocation est de contribuer aux réflexions sur l'éthique hospitalière et du soin. Au service des professionnels du groupe hospitalier AP-HP, ouvert à tous, l'Espace éthique regroupe l'Institut éthique et soins hospitaliers, dont la mission est l'enseignement universitaire, et l'Observatoire éthique et soins hospitaliers, au sein duquel sont menées des actions de veille, réflexion, recherche et publication ». Sur

²⁷ Assistance publique – Hôpitaux de Paris

ce modèle, des « espaces éthiques » se développent – ainsi qu’on peut l’observer à Toulouse.

L’Institut propose, en partenariat avec différentes universités et instituts, des formations en vue de l’obtention des diplômes universitaires suivants : DU éthique appliquée à la santé et aux soins ; DESS d’éthique médicale hospitalière ; DEA de philosophie pratique ; Certificat d’éthique de la recherche biomédicale et Certificat éthique, déontologie et responsabilités médicales.

L’Espace est situé dans les bâtiments historiques du Centre hospitalier universitaire Saint Louis, 1, avenue Vellefaux, dans le 10^{ème} arrondissement de Paris. La salle de documentation, jouxtant une salle de formation, y tient un rôle important d’accompagnement, d’écoute, d’accueil, et d’orientation de ses utilisateurs. C’est en cela, à notre avis, qu’elle présente cette « singularité d’une bibliothèque d’éthique » dont parlait le Pr. Marc-Vergnes.

L’Espace éthique publie des ouvrages et la revue *La lettre de l’Espace éthique*.

Deux personnes à temps partiels ont la charge du centre de documentation.

Les documents, au nombre d’environ 4000 (dont environ 3500 ouvrages et 320 mémoires) sont présentés selon leur ordre d’entrée. Ici aussi, leur cote est leur numéro d’inventaire.

Un extraordinaire travail documentaire est mené, notamment à travers la constitution de dossier de presse et surtout, de « dossiers de base ».

Ces dossiers documentaires rassemblent des articles et coupures de presse, des chapitres d’ouvrages, des bibliographies, des résumés ou des transcriptions de cours ou de conférences, et enfin toute sorte de documents issus de la littérature grise. Le tableau ci-dessous recense les thèmes retenus.

Ethique	Souffrance	Choix	Communication	Suicide	Emotion – phénoménologie
Ethique morale, médicale, biomédicale, professionnelle	Dignité	Qualité de vie	Vérité	Mort	Consentement – refus de soins
Déontologie	Respect	Violence	Secret – secret médical	Deuil	Institution
Bioéthique – génome	Corps	Responsabilité	Confidentialité	Tolérance	H. Jonas
Clonage – biotechnologies	Don – don d’organes	Précaution – risque	Temps	Travail	E. Lévinas
Personne – sujet	L’âme et le corps	Autonomie – autonomy	Durée	Acte	Paul Ricoeur
Individu – identité	Valeurs	Liberté – libre arbitre	Euthanasie	Action – volonté –	

				double effet	
Douleur	Décision	Langage	Fin de vie	Sens	

Ces dossiers, toujours ouverts, jamais définitifs constituent des outils précieux pour les utilisateurs.

Synthèse

Les bibliothèques universitaires et les grandes bibliothèques publiques ont en commun, sous l'angle de l'offre documentaire en bioéthique, d'être, à grands traits, des ressources qui s'ignorent et, peu ou prou, c'est « l'indexation du catalogue » - selon les termes de B. Calenge, qui est vecteur d'interdisciplinarité.

Les collections d'éthique les plus étoffées, où nous pouvons nous faire une idée de ce que peut être cette « offre documentaire en éthique médicale et des sciences du vivant », c'est-à-dire observer les contenus, les classements et les usages, sont systématiquement associées étroitement à des lieux de formation et/ou de recherche sur le sujet. Ils sont aussi l'expression d'une volonté politique ou d'engagements et convictions personnelles forts. Cela est d'autant plus visible dans la situation française, qu'en comparaison avec les Etats-Unis, par exemple, la bioéthique n'est pas considérée comme une discipline et que ces centres documentaires ne pouvaient naître dans les universités où la documentation suit au plus près l'enseignement.

L'on voit qu'une offre constituée avoisine, en moyenne, les 4000 ouvrages, que le travail sur la littérature grise y est d'autant plus important – et donc sur les ressources électroniques - qu'elle sert la recherche, que le travail de médiation y est prépondérant (peut-être d'autant que le cadre de classement n'existe pas ?), et qu'elle peut s'effectuer selon des esprits sensiblement différents (approche plutôt juridique au CCNE, pratique du soin à l'Espace éthique, évaluation des pratiques médicales à Necker...). Une limite importante à notre étude est de n'avoir pas vu fonctionner de plan de classement.

2. Initiatives envisageables

Reformulation

La réflexion éthique, même si elle a une visée pratique, est un acte philosophique. Elle concerne un public de chercheurs au sens large du terme ou d'étudiants de maîtrise ou de troisième cycle (ceux qui s'y intéressent, vision externe) et un public confronté à des questions morales – toutes les personnes gravitant autour de la question du soin (ceux qui sont le plus susceptible de s'y intéresser, vision interne). Acte volontaire, la démarche éthique inclut dans ce volontariat la « démarche de documentation » dont parlait le Pr. Marc-Vergnes. Cette recherche de la « vie bonne²⁸ » prend la forme d'une confrontation de la pratique et d'un vécu individuel à un héritage culturel collectif. Ce dernier point constitue le nœud de la médiation. D'où la nécessité de porter une attention particulière au choix de la personne que l'on désignera à cette charge.

La recherche en éthique médicale et des sciences du vivant s'appuie sur des matériaux et des disciplines d'origines diverses sans pour autant, dans une conception latine, constituer « une discipline de plus ».

A maints égards, le projet discuté présentement est original :

- 1) L'interdisciplinarité suppose - à l'instar de l'engagement individuel souvent à l'origine des foyers de réflexions évoqués plus haut, une volonté forte capable de maintenir assemblées des matières que tout éloignerait. Sa question se pose avec acuité face à un réseau certes « émergent », mais « informel ».
- 2) Il devrait participer à la requalification d'espaces à valeur patrimoniale.
- 3) Aucune bibliothèque universitaire ne s'étant, à notre connaissance, proposée de mettre sur pied une telle offre, il s'agirait d'une première expérience.

Fort de ces réflexions, il nous semble que les initiatives pourraient prendre les formes que nous développons ci-dessous.

²⁸ Paul Ricoeur

2.1. Valoriser l'existant

2.1.1. Valoriser = communiquer

A l'occasion de la relecture de l'entretien avec le Pr. Marc-Vergnes, il est apparu que les ressources du (des) Service(s) commun(s) de la documentation et les possibilités du catalogue interuniversitaire Horizon ne soient pas connues et à plus forte raison utilisées, par exemple, l'existence d'un fonds de culture générale à la section Sciences (lequel recèle pourtant des ouvrages sur le thème de l'éthique médicale actuellement absents du fonds spécialisé tel *Pour une critique de la raison bioéthique* de Lucien Sève) ou encore la possibilité de localiser des ouvrages en dehors de l'Université Paul Sabatier.

Il conviendrait donc de communiquer sur les ressources et les services offerts par le SCD. Il s'agira, dans un premier temps, de recenser de la façon la plus exhaustive possible chacun des membres du « réseau informel », et de s'appuyer sur ceux qui sont le plus en situation de retransmettre l'information (enseignant, présidents d'associations...). Le mode de la relation interpersonnelle semble devoir être privilégié.

Pour les étudiants et les personnes qui suivent un enseignement en éthique médicale, une formation à la recherche documentaire en éthique médicale ou à défaut la rédaction d'un « biblioguide » distribué en début d'année pourraient être envisagés. Le Pr. Hervé, à Paris, ne se plaignait-il pas de la méconnaissance de son site par ses propres étudiants ?

Toutefois, nous savons le type d'usager « chercheur » exigeant, et la localisation dans un catalogue collectif ne pas résoudre la question de la fourniture du document, laquelle reste entière.

Cette valorisation des ressources peut prendre une autre forme, tenant de la mise en valeur de type « construction de bibliographie », et/ou « indexation du catalogue » (ou plus largement tirer partie de l'électronique) repérés par B. Calenge.

Aux conférences organisées par le Comité régional d'éthique, pourraient être commentées *par des bibliothécaires* des bibliographies distribuées aux participants dans le but d'élargir la discussion tenue et de préparer aux rencontres prochaines, ainsi que le suggérait le Pr. Marc-Vergnes.

Un « sous-portail » consacré aux approches interdisciplinaires pourrait reprendre ces listes et donner l'accès le plus rapide aux quelques sites fondamentaux en bioéthique, sites présentés en quelques lignes. Pas plus de ce qui est visible à l'écran devrait suffire.

2.1.2. Valoriser = rassembler

Enfin, il nous semble que le rassemblement des ressources actuellement dispersées participe de la valorisation de l'existant. Elle est toutefois l'expression d'une décision plus formalisée impliquant, notamment, l'établissement de critères « réellement discriminants ». Elle est une étape de transition vers la création plus élaborée d'un fonds et dont elle peut constituer les prémisses.

Par exemple, il nous semble intéressant, dans l'optique d'une offre documentaire en éthique médicale et des sciences du vivant constituée physiquement, d'y trouver (éventuellement sur une même tablette) tous les ouvrages dirigés ou écrits par Emmanuel Hirsch. Or l'interrogation du catalogue Horizon donne le résultat suivant :

1	L'annonce anténatale et postnatale du handicap (2001)	BU Santé – Salle de lecture - ouvrages	WQ 209 ANN
2	Ethique et soins hospitaliers (2001)	BU Santé Allées –Médecine et société (Allées)	W 50 HIR
3	Droits de l'homme et pratiques soignantes (1998)	BU Santé – Salle de lecture - ouvrages	WA 32 DRO
4	Soigner l'autre (1997)	BUC Mirail – Salle de lecture 1 ^{er} étage	362.1 HIR
5	Responsabilités humaines pour temps de SIDA (1994)	BUC Mirail – Salle de lecture RDC	616.979 HIR
		BU Santé – Salle de lecture - ouvrages	WC 503.7 HIR
6	La joie austère (1990)	BUC Mirail – Magasin 1, r.d.c.	U4468
7	Médecine et éthique (1990)	Pas de localisation	
8	Nouvelles pauvretés, nouvelles solidarités (1988)	BU Arsenal – communiqué sur demande	87270-1988-588
9	Le Sida (1987)	Pas de localisation	

Si l'on s'en tient aux collections relevant de l'Université Paul Sabatier, les références 1, 3 et 5 pourraient faire l'objet d'une décision de délocalisation « aux Allées ».

Ce travail de rassemblement pourrait porter sur des ouvrages conservés en magasin à la section Santé (site de Ranguel) et sur des ouvrages du fonds de culture générale de la section Sciences. Il ne serait pas étonnant de voir au moins doubler ainsi le volume de l'offre existante.

Naturellement, cette action ne peut s'effectuer hors du cadre réfléchi et concerté d'une politique documentaire élaborée par l'ensemble des personnes chargées des acquisitions au SCD. On nous objectera qu'il n'est peut-être pas pertinent de « ressortir » des magasins des ouvrages jugés dépassés. Mais il n'est pas question de « garnir » des étagères. Il s'agit bien de garder à l'esprit d'avoir une présentation problématisée du thème interdisciplinaire, présentation qui, par exemple, prend souvent la forme d'une mise en perspective historique. On ne « dépoussièrera » pas systématiquement les « vieux grimoires », et c'est bien d'un travail intellectuel solide que seraient précédés ces prélèvements. « C'est à sa capacité critique que l'on reconnaît aujourd'hui la valeur d'une bibliothèque de service public, plus qu'à sa capacité à multiplier des points de vue univoques »²⁹.

On le voit, les propositions contenues dans ce paragraphe ne tiennent qu'en apparence de l'option minimaliste. Si, sur le plan du budget documentaire les conséquences sont minimales voire nulles, les implications humaines et organisationnelles sont relativement importantes et touchent –interdisciplinarité oblige –l'ensemble des acteurs du SCD. Au meneur de ces actions revient, pour sa part, une inévitable et solide appropriation du thème.

2.2. Esquisse d'une offre documentaire

Afin d'éclaircir l'exposé, nous nous proposons d'examiner successivement les points-clés afférents à l'offre proprement dite au moyen de la classique série d'interrogations : qui, quoi, comment, pourquoi, quand, où, combien.

²⁹ Bertrand Calenge, *op. cit.*

2.2.1. Éléments d'une charte documentaire

Nous suggérons de fixer pour objectif à cette offre documentaire en éthique médicale et des sciences du vivant de proposer un panorama de la réflexion actuelle et passée sur les grands problèmes soulevés et rencontrés par la société et les soignants face aux progrès des sciences et de la médecine. Plus particulièrement, il donnera aux étudiants en formation initiale et continue du secteur de la santé ainsi qu'aux chercheurs et enseignants de ces domaines les moyens de construire une démarche réflexive sur l'exercice de leur métier et la place de la santé dans la société. Il assurera une présentation problématisée des débats en cours en les contextualisant. Ouvert et par essence interdisciplinaire, il recourra tant que de besoins aux disciplines et thématiques jugées utiles, dans le cadre des trois domaines suivants : éthique clinique, éthique de la recherche, éthique des politiques de santé. Il sera veillé à offrir une vision pluraliste dans un esprit de tolérance et d'ouverture aux opinions exprimées et autres cultures.

2.2.2. Contenus, plans de classement

□ De la répartition des supports

Comme nous l'avons observé plus haut, la littérature grise prend une place croissante dans l'offre documentaire en éthique médicale. Toutefois celle-ci concerne l'examen des cas pratiques – l'éthique de la clinique : soins palliatifs, relation patient-médecin, quand des textes classiques semblent immuables : Kant, Ricoeur selon les affinités... Pour ces matières, les sites webs seront un précieux complément.

□ Des périodiques

Une vingtaine de titres, aux dires du Pr. Marc-Vergnes conviendrait (on pourra puiser dans la liste en Annexe 5). Il s'agirait de conserver pour les périodiques les proportions volumétriques des thèmes retenus. On peut estimer le coût des abonnements à environ 1100 euros par ans. Nous rappelons que le SCD a accès à Bioethicsline.

□ Des ressources du web

Du côté des sites webs, la situation est relativement simple, les quelques grands sites français ayant à la fois des contenus documentaires et des signets : ce sont ceux du Laboratoire d'éthique médicale, du CCNE et de l'Espace éthique. A l'étranger, celui du Kennedy institute est incontournable.

La difficulté – et l'originalité d'une telle proposition réside dans le fait de constituer quasi *ex nihilo* une offre documentaire alors que l'on a vu que les fonds les plus importants en la matière n'adoptaient pas de plan de classement, résolvant ainsi les questions de place, de classification quand les acquisitions accompagnent au plus près des initiatives de recherches individuelles et suivent donc des parcours de lecture différenciés. Le développement de tel ou tel sujet dépend de l'objet de recherche du moment en même temps que du point de vue dont on cherche à le traiter – la liberté et l'imagination étant à la base de démarche interdisciplinaire, et non d'une visée encyclopédique où chaque savoir a sa place. L'éthique médicale est non pas volatile mais fluide ; on revient sur ce qui a été pensé il y a seulement quelques années, du fait des avancées scientifiques, des sujets ne sont plus d'actualité que l'on a pu prendre pour des questions pérennes, etc.. Comment capter et fixer dans un cadre de classement ce qui est à la fois interdisciplinaire et mouvant ? Des plans existent au CEM, au Kennedy Institute et au Deutsches Referenzentrum für Ethik in den Biowissenschaften. Nous les avons synthétisé avec les grands champs sémantiques du *Thésaurus d'éthique et des sciences de la vie et de la santé* de l'INSERM, et la liste des « dossiers de base » de l'Espace éthique ; nous avons enfin tenu compte de la liste des sujets de la bioéthique dressée par G. Durand, afin d'obtenir, par comparaison et recoupement, une image stabilisée des notions de bioéthique et de leur possibilité de classement. Il est apparu que la liste hiérarchique du Thésaurus de l'INSERM permettrait de servir de base à la répartition volumétrique par sous-domaines que nous proposons ci-dessous :

Comité consultatif national d'éthique	Pertinence	Volume/ ensemble en %	Durée de vie	Remarques
Encyclopédies, dictionnaires	+++	1	Longue	
Textes divers (témoignages, romans...)				
Personne humaine – Droits de l'être humain (bien général ; droits fondamentaux de la personne ; protection des droits ; principe éthique)	++	4		

Approche de l'éthique (comité d'éthique ; éthique ; éthique biomédicale ; éthique professionnelle ; éthique religieuse)	+++	6	Longue	
Philosophies (philosophie ; philosophie des sciences ; philosophie morale)	+++	6	Longue	
Droit – Législation (exercice illégal de la médecine ; incapable de droit ; procédure ; représentant légal ; responsabilité juridique ; législation ; moratoire ; sujet de droit)	+/-	3	Mises à jour	
Recherche – Méthodologie (incertitude ; méthode ; recherche ; recherche biomédicale)	+++	4	Moyenne	
Science – Technologie (agronomie ; épidémiologie ; industrie ; risque ; science ; sciences de la vie ; sciences humaines ; statistique ; technologie)	+++	5	Moyenne à longue	Sujets communs avec culture gé. sciences
Reproduction – Sexualité (accouchement ; assistance médicale à la procréation ; avortement ; contraception ; développement fœtal ; diagnostic prénatal ; grossesse ; ménopause ; mort né ; procréation ; reproduction asexuée ; sexualité ; stérilisation sexuelle ; stérilité)	+++	7	Etudes cas	
Génétique et ses applications (génétique)	+++	6	Etudes de cas	
Corps humain – Etapes de la vie (corps humain ; développement humain ; nutrition)	+++	5	Moyenne	
Exercice de la médecine (médecine ; pratique médicale)	+++	5	Moyenne	
Organisation de la santé (administration de la santé ; équipement de santé ; médecine de convenance ; médecine parallèle ; médecine traditionnelle ; personnel soignant ; politique de santé ; profession de santé ; santé ; santé publique ; service de santé ; soins de santé)	++	5	Moyenne	
Relation entre professionnels de la santé et patients (droit du patient ; relation interpersonnelle)	+++	5	Moyenne	
Etude des maladies (handicapé ; maladie ; normalité ; patient ; sujet à risque)	+++	5	Etudes de cas	
Transplantation – Transfusion (prélèvement ; transfusion sanguine ; transplantation)	+++	5	Etudes de cas	
Neurosciences – Santé mentale (neurosciences ; psychisme ; psychologie ; santé mentale ; psychiatrie)	+++	6	Etudes de cas	
Réanimation – Fin de vie (attitude envers la mort ; coma ; état végétatif persistant ; euthanasie ; mort ; post mortem ; réanimation ; soins de fin de vie ; suicide)	+++	7	Etudes de cas	
Dimension sociale – Population (activité humaine –art dopage exploit sport) ; aspect social ; démographie ; pratique culturelle ; société ; solidarité ; tabou ; violence)	+++	5	Moyenne à longue	
Dimension politique (aspect international ; crime contre l'humanité ; état ; génocide ; guerre ; politique ; torture)	++	4	Moyenne à longue	
Dimension économique (commerce ; coût bénéfice ; économie ; entreprise ; pénurie ; soutien financier)	++	4	Moyenne à longue	
Information – Communication – Enseignement (communication ; enseignement ; source d'information)	+	3	Moyenne à courte	

On y retrouve : 1) des outils (encyclopédies, etc.), 2) du matériel pour l'élaboration de l'éthique (philo, éthique, bioéthique, personne) , 3) de l'éthique clinique et 4) les politiques de santé. Un cinquième point peut être créé pour recevoir les textes divers participant du thème (romans, témoignages...) Par « études de cas » nous entendons que le thème est centré sur la pratique.

2.2.3. Coûts

Selon les factures du fonds actuel, le coût moyen d'un ouvrage (après remise) est de 20,58 euros (135 francs), ce qui nous conduit aux estimations suivantes pour les ouvrages :

Nombre restant à acquérir	800	1500	2000
Coût total moyen	16464 euros	30870 euros	41160 euros
Coût par an sur 5 ans	3292,8 euros	6174 euros	8232 euros

Il semble qu'avec 2000 ouvrages nous tenions le cadre sur lequel peut s'organiser une offre recevable, présentant une moyenne de 100 ouvrages par cotes, sans aller au-delà de 200, ce qui ne semble guère significatif pour un fonds spécialisé. Toutefois, compte tenu des coûts, un objectif de 800 ouvrages (i. e. pour un total de 1000) paraît plus raisonnable.

2.2.4. Scénario d'un développement

Phase 1 : il s'agit d'un temps de désignation du ou des responsable(s), de réflexion, de concertation, de formalisation de la politique documentaire, d'organisation et de planification. L'objectif principal à atteindre est la définition de critères discriminants pour pouvoir acquérir, recoter, et à terme, désherber. Cette phase peut durer plusieurs mois (3 à 6).

Phase 2 : c'est une phase de montée en puissance. Etablissement de listes dans les bibliothèques et centres de documentation ayant proposé de nous aider en ce sens ; puis examen, prélèvement et recotation des ressources existantes en interne au vu

des listes, et enfin acquisition et catalogage d'une part significative du futur fonds, implantation. (1 mois des listes au prélèvement, plusieurs ensuite).

Phase 3 : maintien et gestion courante, accroissements continus mais plus faibles, jusqu'au volume prévu ; parallèlement, communication sur le fonds, formation des utilisateurs. (de 4 ans à...)

2.2.5. Responsabilité de l'offre

Sur le plan interne, le responsable devra être en position de pouvoir agir en situation transversale, être chargé d'acquisition, se montrer intéressé par les questions d'éthiques, détenir une bonne culture générale et faire preuve d'une grande capacité de discernement et de mise en perspective.

Sur le plan externe, la question de la responsabilité en cache une autre. Le Pr. Hervé insistait sur la nécessité de collaborer étroitement avec un médecin ou un spécialiste reconnu dans le domaine. Il apparaît que le Comité régional d'éthique peut être un interlocuteur privilégié, mais dans un cadre établi et sans se fermer aux « membres » du « réseau informel » local.

2.2.6. Méthodes de travail

Le travail d'acquisition pourra s'établir, outre le travail régulier sur les bibliographies commerciales courantes type Livres-hebdo, sur les bibliographies critiques trouvables dans la grande presse généraliste (Le Monde, Libération, Le Figaro La Croix), dans les grandes revues (Commentaires, Le Débat, Esprit, Etudes...) et dans les revues spécialisées en éthique médicale, telles *Les Cahiers de Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé*, *La Lettre de l'Espace éthique*, etc. On tiendra, naturellement, compte du *Bulletin bibliographique ETHINSERM*, et des critiques insérés dans les sites des centres d'éthique. Pour identifier des ouvrages étrangers, on pourra se servir, par exemple du catalogue en ligne des National reference center for bioethics literature et Robert S. Morison library du Hastings center.

De Boeck, L'Harmattan, Ellipses, Flammarion Médecine-Sciences, Les empêcheurs de penser en rond, Le Seuil, les PUF, Masson, O. Jacob, ou encore la Documentation française ou John Libbey Eurotext sont autant d'éditeurs chez lesquels paraissent des ouvrages en relation avec le sujet.

La phase d'établissement des listes de base pourra s'effectuer à partir des bibliographies indiquées dans les encyclopédies et ouvrages d'introduction à la bioéthique (respectivement celle de Hottois et Missa et le manuel de Guy Durand, sans oublier l'ouvrage de Monique Canto-Sperber), de la sélection de la BIUM. Il est à noter que bon nombre des établissements visités et des personnes rencontrées nous ont proposé une collaboration dans ce sens (et pouvoir, par exemple, établir des listes ouvrages en main). Une comparaison entre l'analyse de l'existant et le profil proposé ci-dessus induira des directions de complément ou de création par exemple le sujet des transplantations et celui des courants religieux présentent un grand écart avec l'objectif à atteindre quand la fin de vie et la génétique ne sont pas l'urgence dans les priorités.

On ne saurait trop conseiller de tout mettre en œuvre pour avoir une connaissance profonde du fonds proposé et de veiller constamment à interroger sa pertinence au vu de son contexte.

On recueillera, en début d'année universitaire, le programme des cours proposés et vérifiera la possibilité de satisfaire telle ou telle bibliographie distribuée aux étudiants, et suivra avec attention les travaux des différentes instances de réflexions toulousaines.

2.2.7. Lieu

Il semble que c'est à la section Santé que doive se tenir cette offre spécialisée. Demeure la question du site, pour lequel nous avons dresser les tableaux suivants :

Bu santé Rangueil

Avantages	Inconvénients
Réunion des différents aspects de la médecine en un même lieu (si déplacement du fonds d'histoire de la médecine)	Perte du côté fonds spécialisé ou centre de documentation en petite salle pour accueil spécifique

Bu santé Jules Guesde

Avantages	Inconvénients
Petites salles contiguës histoire/éthique, présence du Comité régional d'éthique	Vétusté des locaux, fréquentation réduite

Si le site des allées Jules Guesde présente un certain caractère d'évidence, cette solution n'emporte toutefois pas totalement notre adhésion.

Conclusion

Bon nombre des personnes rencontrées au cours de notre étude se sont montrées particulièrement intéressées et bienveillantes à l'égard de ce travail, et seraient susceptibles d'apporter leur aide pour faire démarrer rapidement et efficacement le projet.

Nous devons signaler une offre de collaboration avec le Laboratoire d'éthique médicale de Necker portant entre autres sur une évaluation et une participation à l'élaboration du site web, offre demandant à être reprécisée.

En deçà ou au-delà de la question patrimoniale

A un double titre, l'offre documentaire en éthique médicale et des sciences du vivant au SCD de l'Université Paul Sabatier ne saurait résoudre à elle seule des questions qui la dépassent.

D'une part, sans l'enseignement associé, elle ne jouira pas de la reconnaissance nécessaire à son utilisation par les étudiants.

D'autre part, elle ne dissipe pas les interrogations sur le devenir des allées Jules Guesde : le fonds d'éthique ne remplirait pas l'immensité des locaux et ne leur donnerait guère plus de sens à lui seul. La « question des Allées » - qui ne peut se réfléchir indépendamment de celle de l'annexe à Purpan, pose à l'Université Paul Sabatier l'intéressante question de sa mémoire et de son patrimoine, partant de l'image qu'elle veut donner d'elle-même.

Le thème de l'interdisciplinarité pourrait se faire interuniversitaire et trouver des réalisations concrètes sur le plan d'une offre documentaire - au sein de laquelle prendrait place l'éthique médicale et des sciences du vivant, si celle-ci était maintenue allées Jules Guesde.

Vers un fonds de culture générale et professionnel médical ?

La question du lieu ouvre davantage de perspectives qu'il n'y paraît, et vient compléter notre réflexion. Car pour nous, l'éthique médicale et des sciences du vivant relève davantage d'une culture générale et professionnelle médicale que d'une spécialisation. Elle ne saurait être isolée de la documentation médicale générale – comme l'éthique ne l'est pas du soin.

Contradictoirement, la petite salle des allées Jules Guesde semblent satisfaire, parce qu'elle répond à ce besoin d'espace dont parle E. Hirsch en tournant le dos à la prescription et permettant de s'ouvrir à une démarche réflexive.

Idéalement, c'est la possibilité de réunir en un même lieu ces deux aspects qui est souhaitable.

Pour demeurer sur le plan symbolique, il conviendrait de s'interroger sur la vision qu'ont les étudiants en médecine de leur bibliothèque et de la relation qu'ils entretiennent avec ce lieu qu'ils fréquentent durant de nombreuses années.

Par ailleurs, si les changements de relation de la société avec la santé évoluent - et trouvent parfois, comme à la Cité de la santé une traduction sur le plan de l'offre documentaire, cette orientation dans un esprit « culture générale et professionnelle » (incluant donc l'histoire de la médecine) pourrait favoriser l'ouverture au « grand public ».

Enfin, parce qu'interdisciplinaire et singulière, une telle offre ne peut que s'appuyer et s'inscrire dans la politique documentaire du Service commun de la documentation.

Bibliographie

ETHIQUE MEDICALE ET DES SCIENCES DU VIVANT

BERNARD, Jean, *La bioéthique : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris : Flammarion, 1994. – (Dominos ; 15)

Code de déontologie médicale, Paris : Ed. du Seuil, 1996. – (Points essais ; 334)
[préf. de Paul Ricoeur]

DURAND, Guy, *Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils*, [S. l.] : Fides ; Paris : Cerf, 1999

HERVE, Christian, *Ethique, politique et santé*, Paris : PUF, 2000. – (Médecine et société ; 18)

HERVE, Christian, (éd.), *Ethique médicale ou bioéthique ?*, Paris ; Montréal : L'Harmattan, 1997 [= Les Cahiers de l'éthique médicale, vol. 1/97]

HIRSCH, Emmanuel, *Affirmer une exigence éthique*, in *La lettre de l'Espace éthique*, N° 15-16-17-18, hiver-été 2002, p. 1

HIRSCH, Emmanuel, *Espace éthique : au service des valeurs de l'hôpital*, in *La lettre de l'Espace éthique*, HS n°2, automne-hiver 2000, pp. 53-55

HIRSCH, Emmanuel, *Sens et valeurs de nos missions*, in *La lettre de l'Espace éthique*, n° 9-10-11, automne-hiver 1999/2000, p. 119

HIRSCH, Emmanuel, *Un espace éthique*, in *Espace éthique : le programme 2001-2002*, Paris : AP-HP, 2001, pp. 3-4

HOTTOIS, Gilbert, MISSA, Jean-Noël, (dir.), *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*, Bruxelles : De Boeck université, 2001

MARANGE, Valérie, *Bioéthique : la science contre la civilisation ?*, Paris : Marabout : Le Monde éd., 1998

La médecine et le corps humain : [dossier] in *Esprit*, mai 2002, pp. 69-164

SEVE, Lucien, *Pour une critique de la raison bioéthique*, Paris : O. Jacob, 1994

Tronquoy, Philippe (dir.), *Science et société*, Paris : La Documentation française, 2000. (Cahiers français ; 294)

BIBLIOTHECONOMIE

CALENGE, Bertrand, *A la recherche de l'interdisciplinarité*, in *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, T. 47, n°4, pp. 5-13

CALENGE, Bertrand, *Conduire une politique documentaire*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999. (Bibliothèques)

INSERM, Centre de documentation en éthique, *Thésaurus d'éthique des sciences de la vie et de la santé*, Paris : INSERM, 1999

MESMACQUE, Patricia, PARRAUD, Brigitte, NGUYEN, Tù-Tâm, *L'information médicale à la portée de tous* in **McSéan**, (ed.), *Health information – new possibilities*, Dordrecht, Boston, London : Kluwer academic publ., 1995 (?), pp.15-17

TRAVIER, Valérie, *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*, Villeurbanne : ENSSIB, 2001

REVUES CONSULTEES

Biofutur

Les Cahiers du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé

Le Courrier de l'éthique médicale

Esprit

La Lettre de l'Espace éthique

Pratiques : cahiers de la médecine utopique

SITES WEBS - ADRESSES URL

Laboratoire d'éthique médicale, Réseau Rodin :

<http://www.inserm.fr/ethique/Ethique.nsf>

Comité consultatif national d'éthique :

<http://www.comite-ethique.fr>

<http://www.ccne-ethique.org>

CNRS

<http://www.cnrs.fr/SDV/>

Cité des sciences et de l'industrie

<http://www.cite-sciences.fr>

Espace éthique de l'AP-HP

<http://www.espace-ethique.org>

National reference center for bioethics literature

<http://www.georgetown.edu/research/nrcbl.htm>

Deutsches Referenzentrum für Biowissenschaften

<http://www.drze.de>

Centre d'éthique médicale de Lille

<http://www.etud.fupl.asso.fr>

Centre Sèvres

<http://www.centresevres.com/>

Bibliothèque interuniversitaire de médecine

<http://www.bium.univ-paris5.fr>

Table des annexes

Annexe 1 : Carte : l'Université Paul Sabatier à Toulouse	I
Annexe 2 Statuts du Comité régional d'éthique	II
Annexe 3 Rubriques du plan de classement Cité des sciences et de l'industrie	V
Annexe 4 National reference center for bioethics literature library classification scheme	VI
Annexe 5 Liste des périodiques du Centre de documentation du Comité consultatif national d'éthique	VII

Annexe 1 : Carte : l'Université Paul Sabatier à Toulouse

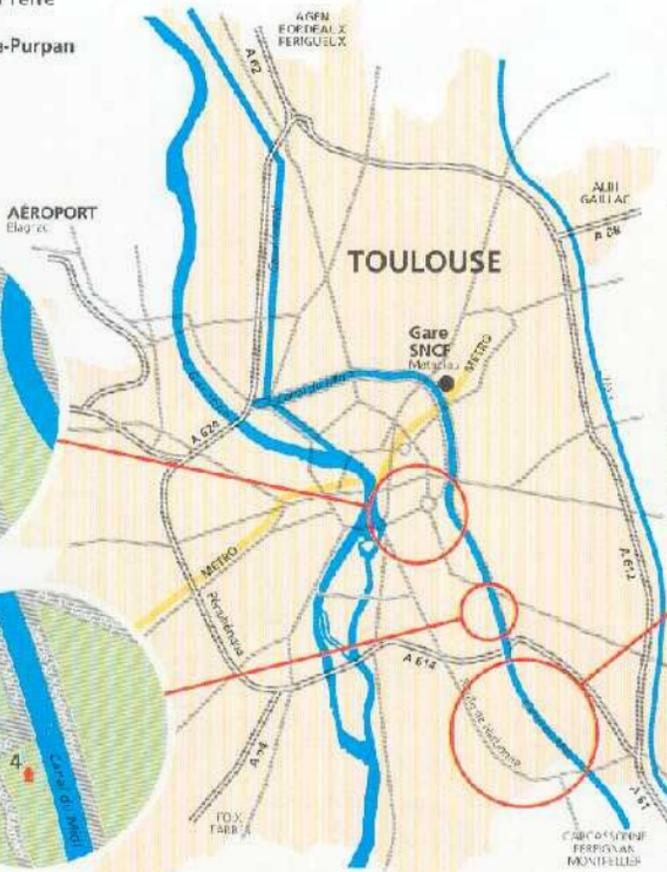
Pour indications : le centre ville s'inscrit dans l'anneau tracé par les voies principales représentées par un trait gris et incluant le méandre de la Garonne sans toutefois s'élargir jusqu'au Canal du Midi ; l'hôpital Purpan se situe à l'indication « A 624 » (à une petite dizaine de kilomètres à vol d'oiseau du campus de Rangueil).

- 1 UFR Sciences de la Vie et de la Terre**
39, allées Jules Guesde
Faculté de Médecine Toulouse-Purpan
37, allées Jules Guesde
- 2 Laboratoires scientifiques**
38, rue des 36 Ponts
- 3 Laboratoires scientifiques**
2, rue François Magendie

- 4 Microscope électronique, CEMES**
29, rue Jeanne Marvig

- 5 IUT "Rangueil" - 50**, ch. des Maraîchers
- 6 IUT "Ponsan" - 115**, route de Narbonne
- 7 Fac. de Médecine Toulouse-Rangueil**
133, route de Narbonne
- 8 Faculté de Chirurgie Dentaire**
3, ch. des Maraîchers
- 9 Faculté des Sciences Pharmaceutiques**
35, ch. des Maraîchers
- 10 Campus de l'Université Paul Sabatier**
118, route de Narbonne

- 11 CESR - 9**, av. du Colonel Roche
- 12 LAAS - 7**, av. du Colonel Roche
- 13 Laboratoire d'Aérodynamique**
14, av. Edouard Belin
- 14 Observatoire Midi-Pyrénées**
14, av. Edouard Belin
- 15 Institut de Télétection**
13, av. du Colonel Roche
- 16 IPBS - LCC**
205, route de Narbonne



L'Université Paul Sabatier à Toulouse

Annexe 2 Statuts du Comité régional d'éthique

« Article 2 – Objets

Le Comité Régional Jean Bernard d'Ethique biomédicale a pour objet principal de promouvoir et d'organiser une réflexion pluraliste et tolérante sur les problèmes posés par l'évolution des sciences de la vie, de la médecine et de la biologie, ainsi qu'un dialogue permanent entre toutes les composantes régionales concernées par ces problèmes.

A ce titre, il établit un calendrier de réunions internes, diffuse entre ses membres l'information dont il dispose, organise des débats publics, constitue et gère un fonds documentaire commun et, d'une manière générale, procède aux réflexions, études et recherches souhaitées par ses membres.

Il donne des avis :

- 1) sur les problèmes de santé,
- 2) sur les problèmes d'innovation médicale n'entrant pas dans le cadre des « recherches biomédicales », au sens où celles-ci sont définies par la loi du 20 décembre 1988,
- 3) sur les recherches expérimentales portant sur les animaux ou sur le fonctionnement des animaleries, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Il contribue à la formation en éthique biomédicale aux différents niveaux d'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Il collabore avec le Comité Consultatif National d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé. Il étudie et diffuse dans la région Midi-Pyrénées les avis émis par ce dernier.

Il se tient à la disposition des instances régionales, départementales et municipales de la région Midi-Pyrénées pour instruire toute question d'éthique biomédicale que ces dernières jugeraient utile de lui poser.

(...)

Article 5 – Membres

Le Comité Régional Jean Bernard d’Ethique Biomédicale comprend des membres institutionnels, des membres actifs et des membres honoraires.

Les membres institutionnels sont des personnes morales, publiques ou privées, concernées par les problèmes éthiques posés par l’évolution de la médecine et de la biologie, et s’engageant après avoir approuvé les présents statuts, à participer conjointement à la prise en charge du financement du Comité selon les modalités prévues à l’article 7 ci-après. Parmi ces membres institutionnels, sont appelés membres fondateurs : (1) la Faculté de médecine de Toulouse-Purpan, (2) la Faculté de médecine de Toulouse-Rangueil, (3) la Faculté des sciences pharmaceutiques de Toulouse, (4) la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse, (5) l’Université Paul Sabatier, (6) le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, (7) l’Institut Claudius Regaud, (8) l’Etablissement de Transfusion Sanguine, (9) le Conseil Scientifique Consultatif Régional de l’INSERM, (10) le Conseil Régional de l’Ordre des Médecins, (11) l’Ecole Vétérinaire de Toulouse et (12) la Caisse Régionale d’Assurance Maladie.

Peuvent être admis comme membres actifs, des personnes physiques confrontées aux conséquences humaines du progrès des connaissances et pratiques biomédicales, soit en tant qu’expérimentateur, innovateur, patient volontaire sain ou malade, soit en tant que membres des grands courants de pensée religieuse ou philosophique de la région. Leurs demandes d’adhésion sont formulées par écrit et acceptées par le Conseil d’Administration après que ce dernier ait vérifié si le candidat répond bien à ces conditions.

Des membres honoraires dispensés de tous versements et de toutes prestations en nature, peuvent être cooptés par le Conseil d’Administration sur la base de leur notoriété en matière d’éthique biomédicale ou des services qu’ils ont rendus au Comité Régional Jean Bernard d’Ethique Biomédicale. Entrent également dans ce

cadre, des juristes en activité ou honoraires dont le nombre est fixé par le Conseil d'Administration et qui, sur la demande de celui-ci, seront désignés par le Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse, par le Président de l'Université des Sciences Sociales et par le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. »

Annexe 3 Rubriques du plan de classement Cité des sciences et de l'industrie

Vivant et environnement		Energie	J
Ages de la vie	V	Entreprise	TI
Agriculture	A	Fabrication	F
alimentation	AL	Génie militaire	W
Animaux	BA	Informatique	I
Biologie	B	Mathématiques	M
Médecine	H	Métallurgie	L
Nature, écologie, et environnement	N	Physique	P
Origines	O	Structure de la matière	PA
Santé	S	Techniques industrielles	T
Terre, eaux, et atmosphère	G	Transports	TA
Univers	U	Enfance	
Végétaux	BV	Agriculture et alimentation	JA
Sciences et société		Bandes dessinées	JV
Didactique	D	Romans, contes et poésies	
Histoire des sciences de la vie et de la médecine	Y	Collections	JC
Histoire des sciences exactes	X	Education et pédagogie	EP
Histoire des techniques	Z	Fabriquer	JF
Muséologie	K	Géologie	JG
Philosophie des sciences	RC1	L'Homme : vie et santé	JH
Références	RC0	Informatique, communication et médias	JI
Sociologie des sciences	RC2	Jeux	JE
Recherche	RE	Loisirs : activités manuelles	JL
Références	R	Mathématiques, physique et chimie	JM
Sciences et société	RC2	Nature	JN
Loisirs et vie pratique	LVP	Origines, biologie et évolution	JO
Sciences exactes et industries		Références	JR
Bâtiment, construction	TP	Transports	JT
Chimie	C	Univers	JU
Electronique	E	Zoologie	JZ

**Annexe 4 National reference center for bioethics literature
library classification scheme**

NATIONAL REFERENCE CENTER FOR BIOETHICS LITERATURE

LIBRARY CLASSIFICATION SCHEME

1 Ethics

- 1.1 Philosophy Ethics
- 1.2 Religious Ethics
- 1.3 Applied and Professional Ethics
 - 1.3.1 General
 - 1.3.2 Business
 - 1.3.3 Education
 - 1.3.4 Engineering
 - 1.3.5 Government/Criminal Justice
 - 1.3.6 International Affairs
 - 1.3.7 Journalism/Mass Media
 - 1.3.8 Law
 - 1.3.9 Scientific Research
 - 1.3.10 Social Work
 - 1.3.11 Agriculture
 - 1.3.12 Information Technology

2 Bioethics

- 2.1 General
- 2.2 History of Medical Ethics
- 2.3 Education/Programs
- 2.4 Commissions/Councils

3 Philosophy of Biology

- 3.1 General
- 3.2 Evolution and Creation

4 Philosophy of Medicine and Health

- 4.1 Philosophy of the Health Professions
 - 4.1.1 General
 - 4.1.2 Philosophy of Medicine
 - 4.1.3 Philosophy of Nursing
- 4.2 Concept of Health
- 4.3 Concept of Mental Health
- 4.4 Quality/Value of Life

5 Science/Technology and Society

- 5.1 General
- 5.2 Technology Assessment
- 5.3 Social Control of Science / Technology

6 Codes of Professional Ethics

7 Sociology of Medicine

- 7.1 General
- 7.2 Medical Education
- 7.3 Professional-Professional Relationship

8 Professional-Patient Relationship

- 8.1 General
- 8.2 Truth-Telling
- 8.3 Informed Consent
 - 8.3.1 General
 - 8.3.2 Minors/Parental Consent
 - 8.3.3 Third Party Consent/Incompetents
 - 8.3.4 Right to Refuse Treatment
 - 8.3.5 Bills, Laws and Cases
- 8.4 Confidentiality / Privacy
- 8.5 Malpractice

9 Health Care

- 9.1 General
- 9.2 Right to Health Care
- 9.3 Health Care Economics
 - 9.3.1 General
 - 9.3.2 Managed Care
- 9.4 Allocation of Health Care Resources
- 9.5 Health Care Programs for Specific Diseases / Groups
 - 9.5.1 General
 - 9.5.2 Aged
 - 9.5.3 Mentally Disabled Persons

- 9.5.4 Minorities
- 9.5.5 Women
- 9.5.6 HIV Infection and AIDS
- 9.5.7 Minors
- 9.5.8 Embryos and Fetuses
- 9.5.9 Substance Abusers
- 9.5.10 Indigents
- 9.6 Ethics Committees / Consultation
- 9.7 Drugs and Drug Industry
- 9.8 Quality of Health Care

10 Sexuality/Gender

11 Contraception

- 11.1 General
- 11.2 Availability of Contraceptives to Minors
- 11.3 Sterilization
- 11.4 Failure of Contraception / Wrongful Birth

12 Abortion

- 12.1 General
- 12.2 Position Statements
- 12.3 Moral and Religious Aspects
- 12.4 Legal Aspects
 - 12.4.1 General
 - 12.4.2 Interests of Woman / Fetus / Father
 - 12.4.3 Interests of Health Personnel / Institutions
 - 12.4.4 Bills, Laws and Cases
- 12.5 Social Aspects
 - 12.5.1 General
 - 12.5.2 Demographic Surveys / Attitudes
 - 12.5.3 Abortion Counseling

13 Population

- 13.1 General
- 13.2 Population Growth
- 13.3 Population Policy

14 Reproduction / Reproductive Technologies

- 14.1 General
- 14.2 Artificial Insemination and Surrogacy
- 14.3 Sex Predetermination/Selection
- 14.4 In Vitro Fertilization and Embryo Transfer
- 14.5 Cloning
- 14.6 Cryobanking of Sperm, Ova, or Embryos

15 Genetics, Molecular Biology and

Microbiology

- 15.1 General
- 15.2 Genetic Counseling / Prenatal Diagnosis
- 15.3 Genetic Screening / Testing / Discrimination
- 15.4 Gene Therapy
- 15.5 Eugenics
- 15.6 Behavioral Genetics
- 15.7 Biohazards of Genetic Research
- 15.8 Patents
- 15.9 Sociobiology
- 15.10 Genome Mapping

16 Environmental Quality

- 16.1 General
- 16.2 Nuclear Power / Radiation
- 16.3 Occupational Health

17 The Neurosciences and Mental Health

Therapies

- 17.1 General
- 17.2 Psychotherapy
- 17.3 Behavior Modification
- 17.4 Psychopharmacology
- 17.5 Electrical Stimulation of the Brain
- 17.6 Psychosurgery
- 17.7 Involuntary Civil Commitment

- 17.8 Right of the Institutionalized to Treatment

18 Human Experimentation

- 18.1 General
- 18.2 Policy Guidelines / Inst. Review Boards
- 18.3 Informed Consent
- 18.4 Behavioral Research
- 18.5 Research on Special Populations
 - 18.5.1 General
 - 18.5.2 Minors
 - 18.5.3 Women
 - 18.5.4 Embryos and Fetuses
 - 18.5.5 Prisoners
 - 18.5.6 Mentally Disabled Persons
 - 18.5.7 Elderly and Terminally Ill Persons
 - 18.5.8 Military and Government Personnel
 - 18.5.9 Foreign Nationals
- 18.6 Social Control of Human Experimentation

19 Artificial and Transplanted Organs/Tissues

- 19.1 General
- 19.2 Hearts
- 19.3 Kidneys
- 19.4 Blood
- 19.5 Donation/Procurement of Organs/Tissues
- 19.6 Allocation of Organs/Tissues

20 Death and Dying

- 20.1 General
- 20.2 Definition / Determination of Death
 - 20.2.1 General
 - 20.2.2 Bills, Laws and Cases
- 20.3 Attitudes Toward Death
 - 20.3.1 General
 - 20.3.2 Health Personnel
 - 20.3.3 Family
 - 20.3.4 Death Education
- 20.4 Care of the Dying Patient
 - 20.4.1 General
 - 20.4.2 Care of Dying Minors
- 20.5 Prolongation of Life and Euthanasia
 - 20.5.1 General
 - 20.5.2 Allowing Minors to Die
 - 20.5.3 Bills, Laws and Cases
 - 20.5.4 Living Wills / Advance Directives
- 20.6 Capital Punishment
- 20.7 Suicide

21 International/Political Dimensions of Biology and Medicine

- 21.1 General
- 21.2 War
- 21.3 Chemical and Biological Weapons
- 21.4 Torture and Genocide
- 21.5 Forced Feeding of Prisoners
- 21.6 International Migration of Health Professionals
- 21.7 Cultural Pluralism

22 Animal Welfare

- 22.1 General
- 22.2 Animal Experimentation
- 22.3 Animal Production

Annexe 5 Liste des périodiques du Centre de documentation du Comité consultatif national d'éthique

INSERM CENTRE DE DOCUMENTATION EN ETHIQUE

*Bibliothèque : 71, rue Saint-Dominique
75007 PARIS*

☎ 01 44 42 48 35/34 Fax 01 44 42 48 41

<i>Titre des périodiques reçus au CDEI</i>	<i>Date de départ des Collections</i>
ACTUALITE ET DOSSIER EN SANTE PUBLIQUE	1993, ...
AGORA – Ethique – Médecine - Société	1986-1998
ANTHROPOTES (Cité du Vatican)	1996, ...
BIOETHICA BELGICA (Belgique)	1997,...
BIOETHICA FORUM (Suisse)	1997, ...
BIOETHICS (Oxford, Grande-Bretagne)	1992, ...
BIOETHICS RESEARCH NOTES (Australie)	1991-1998
BIOETICA E CULTURA (Italie)	1993, ...
BIOFUTUR	1995, ...
BIOMEDICAL ETHICS (Allemagne)	1996-2000
BIOTECH FORUM (Suisse)	1996, ...
BULLETIN DE L'ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE	1993, ...
BULLETIN DE L'ORDRE DES MEDECINS	1996, ...
BULLETIN OF MEDICAL ETHICS (Grande-Bretagne)	1986, ...
CAHIERS DE SOCIOLOGIE ET DE DEMOGRAPHIE MEDICALES	1984, ...
CAHIERS DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE, fait suite à : Lettre du Comité consultatif national d'éthique	1994,...
CAHIERS DU COMITE D'ETHIQUE POUR LES SCIENCES DU CNRS	1997, ...
CAHIERS DU MURS (Mouvement universel de la responsabilité scientifique)	1997, ...
CAMBRIDGE QUARTERLY OF HEALTHCARE ETHICS – International journal of healthcare ethics committees (Grande-Bretagne)	1994, ...
CHRISTIAN BIOETHICS (Pays-Bas)	1999, ...
COMMENTAIRE	1995-2001
COMMUNIO (Iac.)	1995, ...
CONCOURS MEDICAL	1998,...
CONTRACEPTION, FERTILITE, SEXUALITE, devient : Gynécologie, obstétrique, fertilité	1988-1999
COURRIER DE L'ETHIQUE (SFFEM)	2001,...
DICTIONNAIRE PERMANENT DE BIOETHIQUE ET BIOTECHNOLOGIES	1994,...
DOLENTIUM HOMINUM (Cité du Vatican)	1987, ...
DROIT DEONTOLOGIE ET SOIN	2001,...
ENTREPRISE MEDICALE	1998,...
ESPRIT (Iac.)	1989, ...
ETHICA (Lyon)	1992, ...
ETHICA CLINICA (Belgique)	1997, ...

ETHICAL PERSPECTIVES (Belgique)	1994, ...
ETHICAL THEORY AND MORAL PRACTICE (Pays-Bas)	1999, ...
ETHIQUE, devient par fusion : Journal international de bioéthique	1991-1996
ETUDES (Iac.)	1984, ...
ETUDES SUR LA MORT, fait suite à Thanatologie	1997, ...
EUBIOS (Australie)	1993, ...
EUROPEAN JOURNAL OF HEALTH LAW (Pays-Bas)	1994, ...
EUROPEAN JOURNAL OF PALLIATIVE CARE (Grande-Bretagne)	1994, ...
GERONTOLOGIE ET SOCIETE	1982-1997
GESTIONS HOSPITALIERES	1995,...
GYNECOLOGIE, OBSTETRIQUE, FERTILITE, fait suite à : Contraception, fertilité, sexualité	2000,...
HASTINGS CENTER REPORT (Etats-Unis)	1981, ...
HEC (HEALTHCARE ETHICS COMMITTEE) FORUM – An interdisciplinary journal on hospitals ethical and legal issues (Pays-Bas)	1995, ...
HUMAN REPRODUCTION AND GENETIC ETHICS (Grande-Bretagne)	1995-7 ;99..
HUMANE HEALTH CARE INTERNATIONAL (Humane medicine), Canada	1993-1997
INFORMATIONS HOSPITALIERES	1995,...
IRB - Ethics and human research (Etats-Unis)	1992, ...
JOURNAL D'ECONOMIE MEDICALE, ESKA	1999-2001
JOURNAL DE MEDECINE LEGALE DROIT MEDICAL	1991, ...
JOURNAL DU SIDA	1995-1998
JOURNAL INTERNATIONAL DE BIOETHIQUE	1990, ...
JOURNAL OF CLINICAL ETHICS (Etats-Unis)	1994, ...
JOURNAL OF LAW, MEDICINE AND ETHICS (Etats-Unis)	1994, ...
JOURNAL OF MEDICAL ETHICS (Grande-Bretagne)	1993, ...
JOURNAL OF MEDICAL HUMANITIES (Etats-Unis)	1993, ...
JOURNAL OF MEDICINE AND PHILOSOPHY (Pays-Bas)	1993, ...
KENNEDY INSTITUTE OF ETHICS JOURNAL (Etats-Unis)	1992, ...
LAENNEC (Iac.)	1946, ...
LAW AND THE HUMAN GENOME REVIEW (Espagne)	1995, ...
LETTRE D'INFORMATION DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE, devient : Lettre du Comité consultatif national d'éthique	1985-1991
LETTRE DE L'ESPACE ETHIQUE	1996, ...
LETTRE DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE, fait suite à : Lettre d'information du Comité consultatif national d'éthique ; devient : Cahiers du Comité consultatif national d'éthique	1992-1993
LETTRE DU COMITE DE BIOETHIQUE (Liban)	1997-1998
MEDECINE DE L'HOMME	1997, ...
MEDECINE ET DROIT	1995, ...
MEDECINE ET HYGIENE (Suisse)	1994, ...
MEDECINE LEGALE ET SOCIETE (Hôpital Raymond Poincaré, Garches) ; fait suite à : Médecine légale et société	2001,...
MEDECINE LEGALE HOSPITALIERE (Hôpital Raymond Poincaré, Garches) ; devient : Médecine légale et société	1998-2000
MEDECINE SCIENCES	1991, ...
MEDICAL LAW INTERNATIONAL (Grande-Bretagne)	1993, ...

MEDICINE AND LAW (Israël)	1992, ...
MILBANK QUARTERLY (Grande-Bretagne)	1993, ...
NURSING ETHICS (Grande-Bretagne)	1999, ...
ODYSSEY (Pays-Bas)	1997, ...
OUVERTURES – Association médico-sociale protestante de langue française	1996, ...
PERSPECTIVES IN BIOLOGY AND MEDICINE (Etats-Unis)	1993, ...
PHARMACEUTIQUES	1997, ...
POLITICS AND THE LIFE SCIENCES (Grande-Bretagne)	1994, ...
POPULATION	1990-1997
POPULATION ET SOCIETES	1994, ...
PRATIQUES : cahiers de la médecine utopique	2001, ...
PREVENIR	1992-2001
PROFESSION INFIRMIERE	1995, ...
QUESTIONS D'ECONOMIE DE LA SANTE	1998, ...
RECHERCHE (Ia)	2002, ...
RECUEIL INTERNATIONAL DE LEGISLATION SANITAIRE (Suisse)	1984-1999
REVUE D'EPIDEMIOLOGIE ET DE SANTE PUBLIQUE	1994, ...
REVUE D'ETHIQUE ET DE THEOLOGIE MORALE – LE SUPPLEMENT, fait suite à : Le Supplément	1995, ...
REVUE DE DROIT SANITAIRE ET SOCIAL	1986, ...
REVUE DE L'INFIRMIERE	1990, ...
REVUE DU PRATICIEN – MEDECINE GENERALE	1998, ...
REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE	1992, ...
REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES	1977, ...
REVUE GENERALE DU DROIT MEDICAL	1999, ...
REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES	1993-2001
REVUE THEOLOGIQUE DE LOUVAIN (Belgique)	1996, ...
SANTE MENTALE	2001, ...
SANTE PUBLIQUE – Revue multidisciplinaire pour la recherche et l'action	1991, ...
SCIENCE, TECHNOLOGY AND HUMAN VALUES (Etats-Unis)	1993, ...
SCIENCES SOCIALES ET SANTE	1983, ...
SOCIOLOGIE SANTE	1990-1997
SOINS – Revue générale de formation et de perfectionnement infirmière	1992-2001
SOINS CADRES	2002, ...
SUPPLEMENT (Ic), devient : Revue d'éthique et de théologie morale	1984-1994
THANATOLOGIE, devient : Etudes sur la mort	1983-1997
THEORETICAL MEDICINE AND BIOETHICS (Pays-Bas)	1993, ...

A ces titres reçus régulièrement, s'ajoutent des articles isolés de périodiques comme le Canadian Medical Association Journal, le Lancet, le New England Journal of Medicine, les Petites Affiches...
dont le sujet est dans le champ de l'éthique

